

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.
Historisk-filologiske Meddelelser **XII**, 2.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

(24. NOTES LEXICOGRAPHIQUES ET MORPHOLOGIQUES.
25. FOLIE, MAISON DE PLAISANCE. 26. PRÉPOSITION ET
RÉGIME. 27. LA LOCUTION AVEC ÇA.
28. LA PRÉPOSITION EN)

PAR

KR. NYROP



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL
BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI

1927

Pris: Kr. 2,25.

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskabs videnskabelige Meddelelser udkommer fra 1917 indtil videre i følgende Rækker:

Historisk-filologiske Meddelelser,
Filosofiske Meddelelser,
Mathematisk-fysiske Meddelelser,
Biologiske Meddelelser.

Hele Bind af disse Rækker sælges 25 pCt. billigere end Summen af Bogladepriserne for de enkelte Hefter.

Selskabets Hovedkommissionær er *Andr. Fred. Høst & Søn*, Kgl. Hof-Boghandel, København.

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser **XII**, 2.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

(24. NOTES. LEXICOGRAPHIQUES ET MORPHOLOGIQUES.
25. *FOLIE*, MAISON DE PLAISANCE. 26. PRÉPOSITION ET
RÉGIME. 27. LA LOCUTION *AVEC ÇA*.
28. LA PRÉPOSITION *EN*)

PAR

KR. NYROP



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL
BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI

1927

24. Notes lexicographiques et morphologiques.

Aspi. Ex.: Attention aux aspics! fit l'un des hommes, courbé vers la terre, sans lever les yeux. — Hé oui, ça mord. Alban ne prit pas garde, mais après quelques mètres, comme son regard s'arrêtait sur le visage de son ami, il y vit une ombre; les yeux étaient moins clairs, les coins de la bouche un peu tombés. Il se souvint de sa parole: »Tu sauras vite nos déceptions«. Il se souvint de la parole du soldat. Y aurait-il une corrélation entre *aspic* et *aspi*, diminutif familier d'aspirant? Un jeu de mots blessant pour lui?

(Henry de Montherlant, *Le Songe*.

Paris, 1922. P. 74).

Avoir besoin. La construction ordinaire de cette locution se trouve dans une phrase telle que: J'ai besoin de cela. Mais dans la langue parlée les deux mots forment souvent groupe, ils deviennent une sorte d'unité et fonctionnent comme un verbe transitif ordinaire; j'ai souvent entendu dire: *C'est tout ce que j'ai besoin* (comp. c'est tout ce que je demande). Dans »Le Pénitencier« de Roger Martin du Gard, le jeune Jacques dit à Mademoiselle Jenny: Une fille en sait toujours assez pour ce qu'elle a besoin (p. 265). Il faut bien remarquer qu'il s'agit ici d'une proposition relative, et que le tour *tout ce que* est une formule fixe, plus fixe que *tout ce dont*. Il ne faut pas oublier non plus

que, dans la langue parlée, *que* fonctionne comme une sorte de particule relative générale qui remplace tous les pronoms relatifs de la langue littéraire régis ou non par une préposition; on dit ainsi *ce neveu que tu m'as parlé, laisser traîner ce qu'on a envie*, etc.; pour d'autres exemples, voir *Gr. hist.*, V, § 320. M. Kr. Sandfeld¹, qui a étudié le même phénomène, me rappelle qu'il s'observe également en ancien espagnol.

Barbrière. A propos de ce féminin que j'ai signalé dans une chanson populaire et dans un conte de Jean Richepin (voir *Gr. hist.*, II², § 426 et § 405), M. E. Philipot m'envoie une note détaillée et intéressante sur l'emploi de tels féminins dans la vieille langue. Je communique ici l'extrait suivant de sa lettre: »J'ai trouvé, au cours de mes lectures récentes, le mot *barbrière* dans une pièce qui remonte au moins au milieu du XVI^e siècle et qui est intitulée: Le Blason des Barbes de maintenant (publiée dans Méon, *Blasons*, 1807, p. 169 et dans: Montaiglon, *Anc. poésies fr.*, II, p. 221). Au reste, dans ce passage, le mot *barbrière* signifie tout simplement celle qui rase la barbe et coupe les cheveux (j'ai vu moi-même autrefois de ces barbrières et perruquières); mais il est infiniment probable que le mot *barbrière* a dû être employé aussi avec le sens de »chirurgienne«; je dois dire cependant que je n'ai pas d'exemple à apporter. D'une façon générale, l'ancienne France avait plus de confiance que la France actuelle dans l'habileté de la femme à manier des rasoirs et des instruments de chirurgie. Aujourd'hui nous avons beaucoup de *doctoresses*, mais très peu de *chirurgiennes*: on ne s'y fie pas. Voici par ex. un texte que j'ai découpé l'autre jour à votre intention dans un journal et qui vous prouvera qu'on recule

¹ *Bisætningerne i moderne fransk*, § 37.

devant l'emploi du mot *chirurgienne*: »Le service général médical est assuré par M^{me} la doctoresse Houdré, chimiste et chirurgien de talent«. Comp. plus loin une note sur *chevalière*.

Bec de gaz s'emploie dans la langue familière actuelle au sens de: déveine, malchance, guignon, four. M. Niels Th. Thomsen me signale les deux passages suivants: La main du destin est sur toi, et elle te présente un bec de gaz (Jacques Devals, *La Beauté du Diable*, p. 37). C'est ce qu'on appelle tomber sur un bec de gaz (Birabeau, *Un Déjeuner de Soleil*, I, sc. 7). Il y a quelque trente ans, *bec de gaz* se disait, dans l'argot de Paris, pour: sergent de ville¹. Pourquoi? Peut-être parce qu'il est planté comme un réverbère dans la rue pour guider et protéger le passant. Mais où trouver un pont qui conduise à »guignon«?

Bonhomme. Nous avons examiné dans notre »Grammaire historique« (IV, § 576) les différentes significations du mot *bonhomme*. A propos de notre remarque sur *un bon bonhomme* (V, § 2, Rem.), M. E. Philipot m'envoie la note supplémentaire suivante: »J'ai entendu dès mon enfance la locution »C'est un bon bonhomme«, très répandue partout. Les peintres ont depuis longtemps employé *bonhomme* au sens d'homme, individu: *Poser son bonhomme sur la toile. Un tel ne sait pas bien poser son bonhomme*. Il n'y a de spécial au régiment que le pluriel *des bonhommes* (= des soldats). Dans mon pays (Haute-Bretagne) j'entends assez souvent *bonne femme* appliqué à des femmes de tout âge. J'ai entendu *une bonne bonne femme*, mais exclusivement (ou presque exclusivement) en parlant d'une vieille (*en god gumma*, en suédois). Il va sans dire qu'en parlant d'un vieux, *un bon bonhomme* est courant.«

¹ Georges Delesalle, Dictionnaire Argot-Français. Paris, 1896.

Chauffard, forme péjorative de *chauffeur*. En voici un exemple suisse: Quand donc ces chauffards cesseront-ils leurs stupides et dangereux exploits. Et où se protégeront les piétons, si les automobiles montent maintenant sur les refuges (*Feuille d'avis de Lausanne*, 30 oct. 1924). Pour la formation de *chauffard*, comparez plus loin un autre néologisme péjoratif *musicard*. Ce sont les nombreux accidents d'automobile qui ont provoqué la création de la nouvelle appellation péjorative, très employée maintenant aussi en France. Je cite à tout hasard un article publié dans un récent numéro de »l'Illustration« (30 oct. 1926) sous le titre de: Les »chauffards« à New-York. Il s'agit d'une stèle, érigée en plein New-York, par les soins d'une ligue de défense des piétons, à la mémoire de 613 personnes tuées par des conducteurs insoucians. L'inscription anglaise porte *reckless drivers*, et le journal ajoute: »*Reckless...* est difficilement traduisible. Il signifie à la fois 'téméraire' et 'insouciant des conséquences'. Nous avons créé le mot *chauffard* qui est plus expressif«. Il existe toute une série de formations en *-ard*, qu'on pourrait appeler historiques. Toutes les fois qu'un événement d'une gravité exceptionnelle émeut les esprits, il se présente inévitablement un mot en *-ard* par lequel la voix du peuple exprime sa critique ou son mépris; rappelons *chicard* (vers 1840), *décembraillard* (partisan du coup d'État du 2 déc. 1851; nom donné aux partisans de la dynastie napoléonienne par leurs adversaires politiques), *capitulard* (sobriquet créé en 1870 et donné à tout général qui capitulait; Bazaine fut appelé: Roi des capitulards), *communard* (créé en 1871), *chéquard* (sobriquet, créé en l'hiver de 1892 et appliqué aux »panamistes«), *dreyfusard*. A cette série vient maintenant s'ajouter *chauffard*.

Cheffesse. Ce féminin populaire, d'abord employé dans la combinaison *cheffesse de rayon*, gagne du terrain. Ex.: La cheffesse de gare assure les deux services (Charles Rivière, *Sous le Manteau de Fourrière*, p. 177).

Chevalière. Ce féminin a été employé par Victor Hugo:

Oh! la Bretagne antique!
 Quelque roc écumant!
 Dans la forêt celtique
 Quelque donjon gothique!
 Pourvu que seulement

La tour hospitalière
 Où je prendrai mon nid,
 Ait, vieille chevalière,
 Un panache de lierre
 Sur son front de granit!

(*Odes*, V, 25).

La forme *chevalière* ne paraît pas exister hors du langage poétique. Une dame est nommée *chevalier* de la Légion d'honneur. La vieille forme *chevaleresse* a disparu depuis longtemps (voir *Gr. hist.* II², § 405 et § 426). A propos des mots en *-ier* et de leurs féminins, M. E. Philipot m'adresse la note suivante: »Les féminins en *-ière* me paraissent beaucoup plus nombreux dans l'ancienne langue. Ils représentaient: 1) comme aujourd'hui, des professions réellement exercées par des femmes: *dentelière*, *gantière*, etc. . . . J'ai vu dans mon enfance fonctionner, à la campagne et dans les petites villes, des *barbières* qui barbifiaient: aujourd'hui ce métier paraît complètement masculinisé.

2) On désignait normalement (les documents d'archives en font foi) la femme par le métier du mari mis au féminin. Aujourd'hui cela ne se fait plus que populairement

et par plaisanterie (ex. Madame *la notairesse* = la femme du notaire), sauf dans quelques cas consacrés (*la générale*, *la préfète*). *La belle heaumière*, immortalisée par Fr. Villon, et qui paraît identique à une certaine »belle armurière« mentionnée dans des documents d'archives, ne devait pas exercer ce métier de heaumier qui était un métier d'homme; elle devait être la femme d'un heaumier; elle gagnait sa vie autrement. Voir dans la Ballade de Villon (Testam. v. 533—556) *la Savetière* (mot qu'on ne retrouve plus aujourd'hui), *la Saulsisière* (mot disparu), *la Chapperonnière* (mot disparu), *la Boursière* (disparu en ce sens de fabricante de bourses; vivant au sens de bénéficiaire d'une bourse d'études). — Pour tous ces noms, qui désignaient des métiers réels, ou fictifs, ou appartenant en propre aux maris de ces dames, voir P. Champion, *Fr. Villon*, Index alphabétique (t. II, p. 402, col. 1): *belle cadranrière*, *belle herbière*, *belle saunière*, etc. etc. Dans une pièce de 1570 (B. N. fr. 22. 561) énumérant des femmes galantes de Paris, je trouve entre autres: *L'Huissière* (féminin que je n'ai jamais entendu), *la Bonnetière*, *l'Espinglière* (hors d'usage), *la Chasublière* (hors d'usage), *la Barbière*, etc.

Cinéaste, auteur de film. M. Erik Langer, professeur au lycée de Hørsholm, a bien voulu m'envoyer la citation suivante:

»Nous étions convoqués jeudi dernier en Assemblée Extraordinaire pour étudier la grave question de savoir si oui ou non on doit admettre comme sociétaires des cinéastes. Certains vont dire: »Qui est cette bête-la?« Renseignements pris, ce n'est pas forcément une bête. C'est simplement un fichu mot, composé par des entrepreneurs, alors que tous les mots devraient être l'œuvre des poètes. Et ce mot veut dire »auteur de films« (René Benjamin:

Bernstein ou l'Homme-Tempête, dans *Candide* 27 nov. 1924). C'est à une réunion extraordinaire de la Société des auteurs dramatiques que l'article de René Benjamin fait allusion dans le passage cité. Dans *cinéaste* on retrouve *ciné-*, pour *cinéma*, forme abrégée de *cinématographe*, et la terminaison savante *-aste* (cf. *gymnaste*, *dynaste*, *scoliaсте*). Le mot est maintenant d'un emploi général. Comp.: Beaucoup de cinéastes sont, m'a-t-on dit, des ratés du théâtre (Clément Vautel, *Je suis un affreux bourgeois*, p. 76). Le cinéma aux cinéastes, telle est ma devise (*ib.*, p. 81).

Cinégraphiste. Ex.: Les restaurateurs et commerçants de la ville firent les plus larges crédits aux cinégraphistes (Le Matin, 23 oct. 1926). On dit aussi *opérateur*.

Ciné-roman. Ex.: Le Stigmate, nouveau ciné-roman dû à l'imagination de M. Louis Feuillade (*Candide*, 22 janv. 1925, p. 6).

Compagnonne. J'ai signalé dans *Gr. hist.*, II², § 403, l'emploi péjoratif de ce féminin qu'on trouve chez les romantiques. M. E. Philipot a bien voulu m'envoyer à ce sujet la note complémentaire suivante: »Dans V. Hugo et Th. Gautier, le mot *compagnonne* est nettement péjoratif. V. Hugo l'applique à une affreuse duègne. Th. Gautier désigne ainsi la misère: »La misère est une *compagnonne* dont le commerce n'a rien d'attrayant« (Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, II, 70). Stapfer (*Récréations grammaticales*, p. 28) note (d'après Huguët) que *compagnonne* est déjà dans Charron. Je vous le signale aussi, en 1598, dans la XXXVI^e serée de Guill. Bouchet (éd. Roybet, t. V, p. 127): »Car ces dames estans jalouzes . . . estouffoient des stellions ou lezards dans les fards dont elles estoient assurees que leurs *compagnones* d'amour se fardoient le visage«. Par une déviation de sens très curieuse, *compagnonne* signifie

ici »rivale«. *Compagne* eût été un contre-sens. *Compagnonnes* veut dire ici: collègues femmes remplissant auprès du mari les mêmes fonctions que les femmes légitimes jalouses, — collègues détestées.»

Concluer. A propos de ce barbarisme, un ami me communique les renseignements suivants: »A l'époque où je vous ai dit que je m'attendais à rencontrer *concluer* un jour prochain dans les devoirs de mes élèves d'université qui écrivaient déjà des *je concluerai*, j'ai totalement oublié de vous dire que le dit barbarisme avait été commis, — ou dû être commis — au XVI^e siècle, vers 1537, car Marot et ses amis ont fait des gorges chaudes d'un *concluer* qui aurait été employé par Sagon. Or, voici ce qui m'arrive: je possède une édition fac-simile, photographique, du fameux »Coup d'Essay« de François Sagon. Eh bien! dans cette édition fidèle, sans retouches, je n'ai pas pu dénicher *concluer*; et, qui plus est, j'y ai trouvé *conclure*. Comme il est inadmissible que Marot et ses amis aient imaginé de toutes pièces ce barbarisme, j'en viens à me demander si le »Coup d'Essay« n'a pas eu une première édition, qu'aucun bibliographe n'a signalée«. Quelqu'un de mes lecteurs serait-il capable de répondre à la question posée par mon ami? Pour le problème morphologique, je constate que, dans la langue de tous les jours et surtout dans la langue vulgaire, il y a une tendance à remplacer *conclure* par *concluer*. Ce développement s'est effectué sous l'influence d'un verbe tel que *tuer*. Jusqu'à présent les puristes et les grammairiens ont été assez forts pour empêcher l'entrée de *concluer* dans la langue cultivée. Mais, combien de temps pourra-t-on maintenir ce bannissement? On a bien été obligé d'ouvrir les portes à *poigner*, doublet récent de *poindre*; pour les détails, voir *Gr. hist.*, II², § 64, 6.

Débarquer. Ex.: A cette heure avancée du soir, dans un conciliabule merveilleusement secret, quelques ministres se réunissaient en hâte. Ils jugèrent que la situation imposait des sacrifices. Responsables du salut commun, ils décidèrent de livrer quelques camarades. La langue française qui possédait depuis un mois le substantif *chéquard* venait de s'enrichir du verbe *débarquer* (M. Barrès, *Leurs figures*, p. 172).

Des. Dans la langue actuelle, *des* fait parfois fonction d'un pronom indéfini absolu, et a le sens de »quelques-uns«. Aux exemples de cet emploi que nous avons donnés dans *Gr. hist.*, V, § 118, Rem., il faut ajouter le passage suivant: Il avait ce nez allongé que je connais bien, depuis cinquante et des, que je l'endure (R. Martin du Gard, *Les Thibault*, III, p. 155). De la même manière s'emploie *quelques*; on dit: *Il est mort en dix-huit cent quatre-vingts et quelques.*

Dor. Ce mot, dû à une agglutination (*Gr. hist.*, I, § 489), a été employé deux fois par Molière:

Il faut que ce soit queuque gros, gros Monsieur. car il a du dor à son habit (*Don Juan*, II, sc. 1).

Il porte une jaquette à grand'basques plissées
Avec du dor dessus.

(*Le Misanthrope*, II, sc. 5).

Le mot appartenait au parler vulgaire; Molière l'a mis dans la bouche de Pierrot et de Basque. De nos jours, un grand poète s'en est servi de nouveau:

puis revinrent siéger au Louvre sur des lys, toutes ailes ouvertes, avec du dor dessus, offert par le soleil — le soleil d'Austerlitz, qu'ils avaient rencontré quelque part dans les nues.

(Paul Fort, *Poèmes de France*, n° 4).

Il s'agit ici probablement d'une réminiscence littéraire, et la teinte de vulgarité qui se rattachait autrefois au mot, a disparu.

Ersatz. Ex.: Nous avons à plusieurs reprises signalé les conséquences linguistiques de la grande guerre, et nous avons attiré l'attention sur quelques vocables allemands adoptés ou employés en français après 1914. Voici le titre d'un roman récemment publié: *L'Ersatz d'Amour*, par Willy et Menalkas (Paris, 1925). Ce qui est intéressant, c'est de constater que le mot *Ersatz* est compris immédiatement du public français et presque entré dans la langue. Son succès date des nombreux succédanés que les chimistes et industriels allemands s'ingénierent à inventer pour corser les menus trop maigres des Allemands bloqués. Les journaux français ont vulgarisé ce terme.

Flap, expression onomatopéique qui cherche à imiter le bruit claquant que produisent les pieds nus marchant sur un plancher. Ex.: Puis le plancher du gaillard d'avant disparut sous des hommes sautés de leurs couchettes avec un flap! de pieds nus (J. Conrad, *Le nègre du Narcisse*. Paris, 1924. P. 21). Des formations analogues se retrouvent dans d'autres langues; en danois nous avons le substantif *flap* et les verbes *flappe* et *flapse* (pour les exemples, voir »Ordbog over det danske Sprog«, IV, 1159); les Allemands disent *flappen*. Ordinairement les formations onomatopéiques des différentes langues sont assez divergentes, comme nous l'avons montré ailleurs; le coq dit *cocorico* en France, et *kykeliky* en Danemark; le bruit désigné par *cliquetis*, se dit *raslen* en danois. Pour *flap*, il est intéressant de constater la parfaite identité de la formation française avec la formation danoise.

Gendeletrie. Ex.: Rien n'agace autant les innombrables

envieux de la gendelettrie (Clément Vautel dans *Les nouv. litt.*, 5 sept. 1925). Ce nouveau dérivé est curieux et digne d'attention; il achève, pour ainsi dire, le développement de *gens de lettres*. On a dit d'abord *des gens de lettres*; ensuite, on a tiré de ce pluriel le singulier *un gendelettre(s)*, comparable à des mots tels que *un bout-rimé*, *un gendarme*, *un fait divers*, etc. (voir *Gr. hist.*, II², § 363). Le dérivé que nous venons de citer montre clairement que *gendelettre(s)* est devenu une unité, un bloc, et qu'il n'est plus à regarder comme un mot composé. Nous avons cité dans *Gr. hist.* (III, § 44) un grand nombre de dérivés modernes de même nature que *gendelettrie*; comp. *champ-de-marsiste*, *feu-d'artificier*, *fortengueuliste*, *jusquauboutien*, etc. Il faut enfin remarquer l'emploi du suffixe *-ie* pour *-erie*; dans un fascicule précédent de ces Études nous avons examiné sous le n° 14 le rôle très modeste que joue *-ie* dans la langue moderne comme élément de dérivation.

Gueux. Le féminin moderne est *gueuse*; mais on avait au XVI^e siècle *gueue*, et le verbe dérivé était *gueutter* (voir E. Philipot, *Essai sur le style et la langue de Noël du Fail*. Paris, 1914. P. 124). Ainsi, on n'était pas bien sûr de la consonne finale du mot, et *gueux* est à citer à côté de *preux*, qui avait autrefois au féminin *preuse*, *preude* et *preue*.

Ille, forme dialectale pour *il*, probablement créé sur le modèle de *elle*; elle s'employait surtout en normand. Au renvoi que j'ai donné dans *Gr. hist.*, II², § 528, 1, il faut ajouter les suivants: *Ancien théâtre français* I, 320, 321, 251; *Recueil Picot-Nyrop*, p. 129, v. 200; *Mistère de l'Incarnation et Nativité*, éd. Le Verdier II, p. 424.

Intégrer. A propos de ce néologisme philosophique, nous réimprimons ci-dessous une notice curieuse trouvée récemment dans un journal de Paris sous cette rubrique:

»l'Académie française prie M. Bergson de définir un verbe nouveau«. Voici la notice:

»Il s'agit du verbe *intégrer*.

A vrai dire, il existe déjà. *Intégrer*, c'est, en mathématiques, déterminer l'intégrale d'une quantité différentielle. L'Académie française veut y ajouter aujourd'hui une acception philosophique et, dans sa dernière séance, elle a chargé M. Bergson de la définition.

Là-dessus, gros émoi dans la jeune littérature. Comment M. Bergson peut-il prétendre fixer l'acception nouvelle s'il n'en réfère à M. Adolphe Lacuzon, le poète d'*Éternité* et de *l'Élévation sur le siècle*? Or, M. Lacuzon exposa dès 1904 la doctrine de *l'intégralisme* qu'il venait de fonder. Même il en avait fortement discuté avec M. Ferdinand Brunetière, qui lui dénia brutalement le droit d'employer le verbe *intégrer* dans le sens philosophique que voulait lui donner notre poète.

Le père de *l'intégralisme*, l'auteur réel de l'acception philosophique du verbe *intégrer* qu'agréa si tardivement l'Académie, n'aura-t-il pas voix au chapitre? Et M. Bergson n'aura-t-il pas le bon esprit de convier M. Lacuzon à s'asseoir, pendant quelques instants, dans le quarante et unième fauteuil?«

Minuïnette. M. Niels Th. Thomsen vient de me signaler les exemples suivants de ce néologisme littéraire: Encore quelques minutes et Mlle. Pimprenette de Folligny allait apparaître dans le premier de ses trois rôles: la Minuïnette (Willy, *Un petit vieux bien propre*, p. 81).

Mais Évariste-Anselme n'écoutait plus. Les douze coups de minuit, de minces chorus girls, souples dans leurs maillots noirs, rentraient dans la coulisse, haletantes de

leurs gesticulations désossées; le compère avait prononcé la phrase fatidique: »C'est l'heure où la grâce du Paris nocturne s'incarne dans la charmante minuïnette«.

(*ib.*, p. 91).

Cependant, après avoir échangé avec le compère quelques répliques d'une malpropreté laborieuse, Pimprenette vint à la rampe et entonna les couplets de la Minuïnette:

Dans leurs gouttières les minettes
S'en font conter par le matou.
Et l'on voit sortir de partout
Le gai troupeau des minuïnettes.

(*ib.*, p. 92).

Minuïnette, dont le sens est suffisamment expliqué dans les passages cités, a été formé sur le modèle de *midinette* (voir *Gr. hist.*, I³, § 514, Rem. 2; II², § 375, Rem.).

Moto, abréviation de *motocyclette*, est un terme très employé actuellement; il ne se trouve pas encore dans les dictionnaires. On a formé *une moto* sur le modèle de *une auto*. Du reste, *moto* est aussi à regarder comme une sorte de préfixe; à côté de *motocycle* ou *motocyclette* (pour *bicyclette à moteur*), on dit aussi *motoculture* (application du moteur à l'agriculture).

Mouton. La langue parlée actuelle connaît le féminin *moutonne* que ne mentionnent pas les grammaires. On entend par exemple: *Cette chatte est tout à fait moutonne* (= douce et caressante). M. E. Philipot m'écrit: »J'ai entendu des enfants dire, par instinct d'unification: une *moutonne* pour une brebis«.

Musicâtre. Ex.: Votre fils est musicien? Hélas non! Madame — proteste en souriant M. Gilbert Terrien — Musicâtre à peine. (Farrère, *Mademoiselle Dax jeune fille*, p. 77).

Nous avons signalé dans un fascicule précédent le néologisme *musicolâtre* (n° 8) qui est un dérivé de *musique*. *Musicâtre*, au contraire, a été tiré de *musicien* avec suppression de la partie finale comme dans *surard* (de *sureau*), *violâtre* (de *violet*), *lapereau* (de *lapin*), *garnisaire* (de *garnison*), *pudibard* (de *pudibond*), *marmaille* (de *marmot*), etc.

Œil de perdrix. Littré, dans son grand dictionnaire (s. v. *œil*, n° 30), a soigneusement énuméré les différents emplois de ce terme. Il faut ajouter que *œil de perdrix* sert aussi à indiquer une certaine nuance de la couleur des vins. Dans »The Wines of France« (Londres 1924) par H. Warner Allen, on trouve les observations suivantes: »There are some connoisseurs who assert that it is one of the many weaknesses of our age to pay an excessive attention to the colour of the wine it drinks. Our forefathers were content with claret in the literal meaning of the word »clairets«, light-coloured wines of the hue that is sometimes called *œil de perdrix* (p. 14). »Claret« (vinum clarum) and Burgunds were once *œil de perdrix* colour, thanks to a mixture of red and white grapes« (p. 200). C'est M. Edvard Wolf qui a attiré mon attention sur ces passages.

Poigner. Le point de départ principal de ce nouveau verbe, qui est en train de remplacer *poindre* au sens de »piquer«, est sans doute à chercher dans l'impératif *poignez* employé dans un proverbe bien connu; à côté de *soignez* (*soignant*, *soignais*) on a *soigner*, et c'est pourquoi *poignez* (*poignant*, *poignais*) a amené *poigner*. Si au régiment on dit toujours: *vous pouvez romper*, c'est certainement parce que l'impératif *rompez* est un commandement militaire souvent répété. J'en appelle aussi à la citation suivante que je dois à l'obligeance de M. E. Philipot:

Il faut avouer que les pauvres Anglais n'ont pas de veine avec les Boches... Qu'ils nous aident contre ces derniers ou ne nous aident pas, c'est le même prix... Dans ces conditions, nos alliés feraient mieux d'y aller franc jeu, et de se joindre à nous pour »poigner le vilain«, afin d'éviter que le vilain les poigne.

(*L'Ouest-Éclair*, 1923.)

Protescul. L'explication de ce terme injurieux nous a déjà occupé deux fois dans les fascicules précédents (n° 11 et n° 19). J'ai supposé que nous avions là une formation propre au jargon des écoliers, et cette supposition a été pleinement approuvée et confirmée par M. Georges Recoura, archiviste-paléographe. L'aimable bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale m'écrit: »Vous n'ignorez point, M. le Professeur, que les lycéens de France se croient souvent obligés de parler un argot assez cynique et grossier, habitude fâcheuse dont ni leurs parents ni leurs maîtres ne peuvent les détourner. J'ai parlé cet argot moi-même, lorsque j'étais lycéen, quelques années avant la guerre, et j'ai le souvenir très net d'une période où il était de mode parmi mes camarades d'affubler un assez grand nombre de mots de ce suffixe *-cul*, dont le seul attrait résidait en sa grossièreté même. C'est ainsi que j'ai entendu, — et dit, — nombre de fois: *le protocul* pour le proviseur (dit *proto* dans la langue des écoliers), *l'aumocul* pour l'aumônier, *le profcul* pour le professeur, etc., etc. Je penserais donc volontiers qu'une déformation analogue était rituelle chez les lycéens de Montpellier au temps de Gide et il me semble fort probable que, dans le clan adverse, les catholiques devaient être *les cathoculs*... Il n'y aurait donc pas lieu, peut-être, de considérer le cas de *protescul* comme isolé et d'ajouter le mot à la liste des termes de mépris

antiprotestants». Après cette explication de M. Recoura, aucun doute n'est plus possible sur l'origine de *protescul*. J'ajoute que le terme grossier mentionné sert dans l'argot des lycéens non seulement à former un suffixe, mais s'emploie aussi, à l'état indépendant, pour désigner un professeur de lycée quelconque. J'ajoute à l'appui le passage suivant d'un roman moderne contenant le commencement d'une lettre d'un lycéen à son camarade: Paris, Lycée Amyot, en classe de troisième A, sous l'œil soupçonneux du QQ', dit Poil-de-Cochon, le lundi dix-septième jour de mars à 3 h. 31 min. 15 sec. (R. Martin du Gard, *Les Thibault*, I, 89). Dans une lettre suivante on lit cette phrase: Méfie-toi, QQ' nous a fait un sale œil (*ib.*, p. 102).

Radicaillon. Ex.: Les radicaillons sont des radicaux jeunes, espoirs ou désespoirs du parti (*Candide*, 1^{er} janv. 1925, p. 1). Ce néologisme est à ajouter aux quelques dérivés formés à l'aide du suffixe péjoratif *-aillon*, tels que *écrivillon*, *peintraillon*, *poétaillon* ou *poétraillon*, etc.

Réaliser. Nous avons signalé précédemment le nouveau sens qu'a pris ce mot sous l'influence de l'anglais *realize*: comprendre, se rendre compte de quelque chose, s'aviser ou, comme dit M. Léon Clédat, reconstituer en quelque sorte dans son esprit la forme réelle, matérielle, d'une chose; on dit ainsi *réaliser la gravité d'une situation*, *réaliser un événement*, etc. En voici quelques nouveaux exemples littéraires: Elle dit vite bonsoir pour s'en aller, penaudes, coucher dans son débarras, sans même réaliser qu'elle a donné son lit et sa chambre à celle qui la méprise si royalement (Delarue-Mardrus, *La Cigale*, p. 117). Marion ne réalisait pas que cette pauvre anecdote répétait le drame de sa propre vie (*ib.*, p. 122). Cependant l'emploi de ce néologisme n'est pas sans présenter parfois certains in-

convénients. Mon excellent ami, M. Emmanuel Philipot, m'a signalé, il y a quelque temps, un souvenir de guerre curieux se rapportant à notre verbe. Voici ce qu'il m'écrivait dans une lettre datée du 21 novembre 1924: »Un ancien collègue à la Maison de la Presse (où j'ai tenu le porte-plume pendant une partie de la guerre) m'a rappelé le monumental contre-sens commis par l'un des nôtres, traducteur sommeillant et passif: »*L'État-Major français a pleinement réalisé les intentions de l'ennemi*«. Cette traduction absurde, imprimée par mégarde dans notre Journal de la Presse Étrangère, causa un petit scandale. Tout le monde comprit que notre État-Major avait lamentablement servi la volonté de l'ennemi et agi conformément aux plans allemands, alors que le texte anglais voulait dire que notre État-Major avait au contraire pénétré complètement toutes les intentions de l'ennemi«.

Régate. Dans »la Beauté du Diable« par Jacques Devals figure un pauvre photographe qui porte une *régate faite à la machine*. Il est évident que le mot signifie ici: cravate; mais comment a-t-il eu ce sens qui ne figure dans aucun dictionnaire? On pourrait penser que le mot et le sens sont le résultat d'une influence anglaise.

Reste-assis, terme injurieux, synonyme de 'fainéant'. Dans »Deux Hommes« de Georges Duhamel, Sautier s'est fâché contre ses camarades et lâche le paquet d'injures suivant: Vous êtes des »va-te-faire-foutre«, des »jean-fesse«. Vous êtes incapables d'initiative. Vous êtes tous des »reste-assis«, des »laisse-moi-me-gratter«, des »faucheurs de brouillard«, des »briseurs de courants d'air« (p. 55). Les dernières de ces injures sont pleines de lyrisme et on se demande si elles sont des créations individuelles de Sautier.

Sans-filiste. Ce mot me paraît tout à fait sûr de faire son chemin. Je l'ai trouvé dans une annonce insérée dans »Le Matin« (11 juin 1924). La voici: »Sans-filistes. Notez sur vos tablettes que notre prochain concert de T. S. F. aura lieu samedi 14 juin à 9 heures du soir. Voir en deuxième page le programme du concert.« Il serait facile d'améliorer l'orthographe du mot; au lieu de *sans-filiste*, pourquoi ne pas écrire *sanfiliste*? On écrit sans inconvénient aucun *toujours*, *plupart*, *plutôt*, *soucoupe*, *sourire*, *soulever*, *bavoler*.

Tatillon. Ce mot est de plus en plus adjectif; on dit: *Elle est très tatillonne.* Comme substantif, il paraît actuellement inusité au féminin; on ne dit ni *une tatillon* ni *une tatillonne*.

Thuit. Ex.: Il ne disait, par coquetterie, jamais son âge. Lorsqu'on le lui demandait, il répondait: »*thuit*«! en dévorant la première moitié du chiffre. On l'appelait *Thuit* (P. Morand, *Lewis et Irène.* Paris, 1924. P. 30). Comp. *Gr. hist.* IV, § 285.

Vainqueur. Ce mot n'a pas de féminin dans la langue actuelle; la vieille forme *vainqueresse* a disparu depuis longtemps (voir *Gr. hist.*, II², § 436). J'ajoute que Corrozet dans ses »Fables« emploie au masculin *victeur* (fable LXXVII, antépénultième vers), à côté de *victorieux* (par ex. même fable, plus haut) et au féminin *victrice* (fable XXXI). C'était un essai curieux qui n'a pas abouti.

Voyages de nocés. Ex.: Là, chaque figure — hormis celles des bons petits voyages de nocés et de quelques curieux . . . — résume une vie singulière et accidentée (H. Bordeaux, *La Fée de Port-Cros*, p. 16). Ce passage nous montre *voyages de nocés* employé au sens personnel; ce phénomène est fréquent avec les mots abstraits: *assistance*,

chasse, garde, direction, entourage, recrue, caution, etc. (*Gr. hist.*, IV, § 299 ss.). Dans »Tartarin sur les Alpes«, A. Dau-det en parlant des huit petites Péruviennes les qualifie de *pauvres petits pays-chauds*.

25. *Folie, maison de plaisance.*

1. Le mot *folie* servait autrefois à désigner une maison de campagne, une sorte de maison de plaisance où l'on se réunissait, surtout le dimanche, pour se reposer et se divertir. Ce sens est encore vivant pour beaucoup de Français; il est indiqué même dans le petit Larousse.

Employé de la dite manière, *folie* se présentait souvent accompagné d'un nom propre qui indiquait soit le nom de celui qui avait construit la maison, soit la localité où elle était située. Ordinairement le nom propre suivait *folie*; on trouve ainsi *la Folie-Méricourt, la Folie-Beaujon, la Folie-Lambert*. Mais tout comme on disait alternativement *al mostier saint Denis*, et *al saint Denis mostier*, le nom propre pouvait aussi, quoique rarement, précéder *folie*; dans le Calvados se trouve le nom de lieu *Hubert-Folie*, et Godefroy, dans son Dictionnaire de l'ancienne langue française (IV, 171, 2), rappelle l'existence d'un lieu intitulé *la terre de Renaut-folie*.

Notre mot, qui naturellement appartient à la campagne, se retrouve également à Paris, dans deux noms de rues du XI^e arrondissement: *rue de la Folie-Méricourt, rue (et passage) de la Folie-Regnault*. Ces deux noms nous conservent sans doute le souvenir d'anciennes campagnes datant de l'époque où le quartier en question n'était pas incorporé dans Paris. M. Adigard des Gautries, lecteur de français à l'Université de Copenhague, a bien voulu me

rappeler qu'il existait, il y a une quinzaine d'années, à l'angle du boulevard Blanqui et de la rue Corvisart, sur les bords de la Bièvre, un pavillon du XVII^e ou XVIII^e siècle qui passait pour avoir été une *folie*.

Il faut enfin signaler *Les Folies Dramatiques*, nom d'un théâtre bien connu (boulevard Saint-Martin, près de la place de la République), et *Les Folies-Bergère*, sorte de café-concert ou music-hall, comme on dit maintenant. Selon toute probabilité, c'est bien notre mot *folie* qui se trouve dans les deux noms cités. Il se présente au pluriel, particularité dont nous trouverons plus tard beaucoup d'exemples. J'ajoute que, dans la combinaison *Folies-Bergère*, ce dernier mot, qui est au singulier, paraît fonctionner comme un nom propre (comp. *Folie-Méricourt*).

2. Il s'agit maintenant de savoir si *folie*, maison de plaisance, est bien le même mot que *folie*, déraison. Pour le sens linguistique actuel, l'identité des deux mots paraît incontestable, et elle est admise dans l'excellent Dictionnaire Général qui ne reconnaît l'existence que d'un seul mot *folie*. Les savants auteurs du D. G. ont divisé les différents sens de *folie* en trois groupes; le troisième de ces groupes étudie *folie* au sens de: acte, parole d'une gaieté un peu extravagante (*dire des folies, faire des folies*), et passe ensuite à ses divers emplois au figuré: c'est ici qu'on trouve mentionné le sens de »maison de plaisance«. Le Dictionnaire de Larousse regarde également ce dernier sens comme dérivé du sens général et n'enregistre par conséquent qu'un seul mot *folie*.

Cette manière de voir ne me paraît pas très convaincante. Je me demande vainement pourquoi une simple habitation sous l'ombrage, même si l'on s'y est diverti quelquefois, aurait été appelée *folie*? Pour une maison de

campagne, *Sanssouci* me paraît un nom excellent, mais *Folie*? Il faut aussi se rappeler que notre mot se retrouve comme nom de lieu un peu partout au Nord de la France; et ce fait paraît de prime abord compromettre sérieusement l'identité de *folie*, maison de plaisance, avec *folie*, déraison.

3. Littré a le premier émis l'hypothèse que *folie*, maison de plaisance, serait un mot indépendant et tout à fait différent de *folie*, déraison. Selon lui, le premier des deux mots *folie* serait une forme altérée de *feuillée*. Voici les propres termes du grand lexicographe: »On y voit d'ordinaire le mot *folie*. Mais cela devient douteux quand on trouve dans les textes du moyen âge: *foleia quae erat ante domum*, et *domum folegae*, et *folia Johannes Morelli*; le soupçon naît qu'on a là une altération du mot *feuillie* ou *feuillée*«. Conformément à sa manière de voir, Littré a admis dans son dictionnaire deux mots *folie*.

L'hypothèse intéressante de Littré a été mentionnée par Scheler dans son »Dictionnaire étymologique« (1888), mais il donne arbitrairement à *folie* le sens de »maison de tolérance«, ce qui jette une lumière curieuse sur sa manière de voir. Körting dans son »Lateinisch-Romanisches Wörterbuch« pense comme Littré; il cite sous la rubrique **foliata* la forme *feuillée* en ajoutant: »woraus volksetymologisch *folia*, Lusthaus. Vgl. Littré s. v.« L'explication de Littré a aussi été adoptée par C. Fass, *Beiträge zur französischen Volksetymologie* (p. 37) et O. Roll, *Über den Einfluss der Volksetymologie* etc. (p. 26). Comme on le voit, les savants allemands se sont empressés d'adopter l'explication de Littré, tandis qu'elle ne paraît pas avoir convaincu ses compatriotes; on serait tenté de rappeler que nul n'est prophète en son pays.

4. Examinons maintenant l'hypothèse de Littré. Il invoque l'existence dans la vieille langue d'un mot *feuillie* qui aurait été confondu avec *folie* (dérivé de *fol*).

L'ancien mot *feuillie* est bien connu. Il signifie: cabane de feuillage, baraque en feuillage, loge construite avec des branches d'arbres¹, et s'écrit *fuellie*, *fuellie*, *foillie*, *fuillie*, *foellye*, *fullie*, etc. et même parfois *folie*. En voici quelques exemples:

Sa loge fait: au brant qu'il tient
Les rains tranche, fait la fullie.

(Béroul, *Tristan*, v. 1291.)

Tristan gesoit en sa fullie:
Estroitement ot enbrachie
La roïne por qu'il estoit
Mis en tel peine, en tel destroit.

(*Ib.*, v. 1673.)

Murgafier d'Arablois ou tant ot de fierté,
Avoit une fuellie et ung lit bien paré,
Et devant la fuellie sont ly feu alumé.

(*Chevalier au cygne*, v. 33297.)

Et voit illuec une folie
Molt gentiument aparillie.

(*Fergus*, v. 3252.)

Pour d'autres exemples, je renvoie au Dictionnaire de Godefroy (IV, 171).

¹ A côté de *feuillie* il faut rappeler *loge*, dont l'origine est assez similaire. *Loge* continue le germanique *laubja* (comp. all. mod. *Laube*) et le sens primitif est 'abri de feuillage'. Il était donc synonyme de *feuillie*, comme le montre le passage suivant:

Sa loige a fait
Del ramill k'il i ad atreit.

(*Vie de St. Gilles* v. 1484.)

5. Godefroy observe que le mot *feuilleie* vit encore dans le nom de lieu *La Feuilleie* (Seine-Inférieure). Cette observation est très juste et pourtant tout à fait insuffisante. Notre mot a été employé, de très bonne heure, comme nom propre, et il a servi à dénommer un grand nombre de localités situées surtout au Nord de la France. En voici un relevé sommaire dû à l'obligeance de M. Adigard des Gautries, qui a bien voulu dépouiller pour moi le grand Dictionnaire topographique de la France comprenant les lieux anciens et modernes (Paris. Imprimerie Nationale, in-4°). Ce dictionnaire est publié par départements; mais il n'y a, à l'heure actuelle, que 25 volumes de parus.

Eure-et-Loir (Lucien Merlet, 1861): *La Folie*, 17 exemples (noter, pour l'un d'eux, la référence *Loculus Stultitiae*, 1080 env. [Charte du chapitre de Chartres]). *La Folie-Bouvet*. *La Folie-Herbault* (*Stullitia Herlebaldi* 1123 env. [Cartulaire de l'Abbaye de Josaphat]; *Folia Herbaldi* XIII^e, XIV^e siècles).

Meurthe (Henri Lepage, 1862): *La Folie*, 16 exemples. *La Folie-Gomien*. *La Folie-Midot*.

Yonne (Max, Quantin, 1862): *La Folie*, 12 exemples. *La Folie-Marotté*.

Nièvre (Georges de Soultrait, 1865): *La Folie*, 13 exemples.

Gard (E. Gerner-Durand, 1868): *La Folie*, 1 exemple (*Follia*, 1031; *Folia*, 1308).

Morbihan (M. Rosenzweig, 1870): *La Folie*, 3 exemples.

Aisne (Auguste Matton, 1871): *La Folie*, 22 exemples. *La Folie-l'Abbé*.

Meuse (Félix Liénard, 1872): *La Folie*, 12 exemples. *La Folie-Marianne*. *La Folie-Schmidt*. *La Folie-Thomas*.

Aube (Théophile Boutiot et Émile Socard, 1874): *La*

Folie, 12 exemples. *La Folie-Gayot*. *La Folie-Godot*. *La Feuille*.

Moselle (De Bouteillier, 1874): *La Folie*, 10 exemples.

Eure (Marquis de Blossville, 1877): *La Folie*, 12 exemples. *La Folie-au-Gris*. *La Folie-aux-Coings*. *La Folie-Lebrun*. *La Folie-Marcel*. *La Folie-Masse*. *La Folie-Mare*.

Mayenne (Léon Maitre, 1878): *La Folie*, 6 exemples.

Vienne (L. Rédet, 1881): *La Folie*, 19 exemples. *La Folie-à-Poisson*.

Calvados (C. Hippeau, 1883): *La Folie*, 9 exemples (*Folia*, 1231). *Les Folies*. *Hubert-Folie* (*Foubertfolia*, 1159, *Fulbertifolia* 1172, *Fubertifolia* 1230, *Fouberfolie* 1234).

Hautes-Alpes (J. Roman, 1884): *La Folie*, 1 exemple.

Marne (Aug. Longnon, 1891): *La Folie*, 59 exemples. *La Folie-Coquebert*, *La Folie de Paris*, *La Folie des Bœufs*, *La Folie Doucet*, etc. *Les Folies*, 15 exemples.

Drôme (J. Brun-Durand, 1891): *La Folie*, 1 exemple. *Les Folies*, 1 exemple.

Haute-Marne (Alphonse Roserot, 1903): *La Folie*, 42 exemples, *Les Folies*, 4 exemples.

Pas-de-Calais (Comte de Loisne, 1907): *La Folie*, 18 exemples (1 avec référence *stultissia* [sic] 1270).

Haute-Loire (A. Chassin et A. Jacobin, 1907): *Les Feuilles* (*las Foliás*, 1281).

Ain (E. Philipon, 1911): *La Folie*, 3 exemples. *Les Feuilles* ou *Les Feuillées* (*les Follies*, etc., etc.).

Aude (Abbé Sabarthès, 1912): *La Folie*, 1 exemple. *Feuille-Raymond* (*Folia Raymundi* XIII^e siècle).

Côte-d'Or (Alphonse Roserot, 1924): *La Folie*, 20 exemples. *La Folie-Verdin*, également dénommée: *le Clos-Verdin*. *La Feuillée*, 2 exemples (1 avec référence *la Folye* 1583, 1 avec référence *la Folie* 1424, *la Feuillée* 1500).

Aucun exemple dans les volumes suivants : Basses-Pyrénées, Dordogne, Cantal, Haut-Rhin. Le nom n'apparaît qu'exceptionnellement dans les départements de langue d'oc. Pourtant, on peut en rapprocher le nom de lieu méridional *la Feuillade*, dont il existe 11 exemples dans la Dordogne (1 avec les références suivantes : *la Folhada* XIII^e siècle, *Foliata* 1365).

6. Il est évident que le nom commun et le nom propre étudiés dans les deux paragraphes précédents sont identiques. Il est également évident que c'est le nom commun qui a été employé comme nom propre, et non pas vice-versa. Ceci reconnu, l'origine du mot me paraît mise hors de doute. L'hypothèse de Littré me paraît non seulement acceptable, mais la seule explication possible. Il s'agit, bien entendu, d'un dérivé de *folium*, lequel a eu les formes *fuellie*, *foellie*. Ce mot a été confondu avec le paronyme *folie*, dérivé de *follis*. La confusion remonte très haut. Nous avons vu que déjà au XI^e siècle le mot se traduisait par *stultitia*. On s'est toujours servi des paronymes pour faire des jeux de mots, et l'antiquité de cette traduction plaisante ou baroque n'appuie en rien l'identification étymologique des philologues modernes de *folie*, maison de plaisance, avec *folie*, déraison. La forme provençale *folhada*, les formes latines médiévales *folia* et *foliata*, l'existence du nom *Clos-Verdin* (à côté de *La Folie-Verdin*) sont des faits qui argumentent d'une manière absolument probante pour *folia* comme point de départ. Il paraît presque superflu d'ajouter qu'on s'expliquerait difficilement l'emploi d'un nom tel que *folie*, déraison, pour dénommer un si grand nombre de localités rustiques; une telle dénomination serait absurde, et elle ne peut pas être discutée sérieusement.

7. L'ancien mot *feuille* disparaît, après la Renaissance, de la langue. Le paronyme *folie* l'emporte, excepté dans quelques noms de lieu qui gardent, dans ce cas comme dans tant d'autres, la forme primitive (voir *Gr. hist.*, II², § 581, 1). Les anciennes feuilles disparaissent; elles cèdent la place à des constructions sans doute plus compliquées que demande une civilisation plus développée. Avec la victoire de la forme *folie*, le lien étymologique, qui rattachait le mot à *feuille*, est rompu. Les lexicographes, convaincus de l'identité des deux mots *folie*, cherchent à expliquer l'origine du sens »maison de campagne«, et ils y arrivent de la manière la plus simple. Tout comme on expliquait autrefois l'identité des deux verbes *louer* (*laudare* et *locare*) par l'observation naïve que »pour louer une maison, il faut la louer«, on soutenait également que, si une maison de campagne a reçu le nom de *folie*, c'est qu'on a dû y dépenser des sommes folles. Voici l'explication que donne le Dictionnaire de Furetière de notre mot:

»Il y a plusieurs maisons que le public a baptisées du nom de la *folie*, quand quelcun y a fait plus de dépense qu'il ne pouvoit, ou quand il a bâti de quelque manière extravagante« (Édition de 1725).

Il est hors de doute que la victoire de la seule forme *folie* a fait naître l'idée d'une maison extravagante; non seulement les lexicographes, mais tout le monde, le *profanum vulgus*, demande qu'une chose réponde à son nom. Je cite à l'appui le passage suivant concernant le financier Baudard de Saint-James: »Dans son hôtel de la place Vendôme, dont les salons immenses étaient entièrement tapissés de glaces, il donnait des dîners de cinquante couverts où la noblesse et les lettres étaient brillamment représentées. Sa magnifique propriété de Neuilly reçut du

peuple le nom de »Folie-Saint-James«, à cause du luxe inouï» (F. Funck-Brentano, *L'affaire du collier*. Paris, 1906. P. 221). C'est cette conception que Littré, en parlant de *folie*, maison de campagne, a exprimée dans les mots suivants: »On y attache d'ordinaire l'idée qu'elles sont construites d'une manière bizarre ou qu'elles ont coûté beaucoup d'argent«. Mais cette idée est à l'origine l'effet de l'absorption de *feuillie* par *folie*, elle nous montre en fait l'influence de la langue sur la pensée.

8. C'est un fait bien connu que les mots qui se ressemblent phonétiquement se confondent très facilement; beaucoup de Français confondent ou ont confondu autrefois *consumer* et *consommer*, *éminent* et *imminent*, *éruption* et *irruption*, *flairer* et *fleurer*, etc.

Actuellement, grâce aux efforts des grammairiens et des maîtres d'école, les paronymes continuent d'exister l'un à côté de l'autre; mais autrefois l'hésitation entre deux paronymes a souvent eu pour résultat la disparition de l'un d'eux. Ainsi *escavage* (anglais *scavage*) a été absorbé par *esclavage*; *bourbeter* par *barboter*; *poçon* (ancienne mesure pour les liquides) par *poisson*, etc. De la même manière, *feuillie* a disparu devant *folie*. L'absorption d'un paronyme par un autre est un phénomène qui n'est pas rare dans le développement des langues et auquel on n'a pas toujours prêté toute l'attention qu'il mérite. Nous l'avons étudié sommairement dans *Gr. hist.*, IV, § 42—43 et § 462—69.

Il faut désormais dans les dictionnaires du français moderne citer deux mots *folie* et avoir pour ce mot deux rubriques, tout comme il en faut deux pour *bière*, *cousin*, *fraise*, *greffe*, *louer*, *maille*, *poule*, *sacre*, etc., etc.

26. Préposition et régime.

1. Une préposition introduit toujours un régime. Ce régime peut être un nom (nom de nombre, pronom): *travailler pour sa famille*, ou un infinitif: *travailler pour vivre*, rarement un gérondif: *dès en arrivant*. Le régime peut aussi être plus compliqué; il peut être un groupe prépositionnel: *pour dans quinze jours*, et il peut être toute une phrase: *pour quand vous serez grand*.

2. NOM. La préposition et son régime forment ordinairement une unité phonétique et sémantique (comp. *Gr. hist.*, V, § 125). Nous citerons comme exemples les groupes suivants: *à outrance, en prison, par hasard, au petit bonheur, de nous tous, à bras ouverts, dans une heure, sans appui, en été, chez eux, sous une lampe*; la liaison de la consonne finale qui a lieu dans les derniers exemples souligne fortement l'unité phonétique des groupes. Dans beaucoup de cas la préposition et son complément se sont soudés si étroitement qu'ils forment un tout absolument indivisible; ils fonctionnent comme exclamations et comme adverbes. Ex.: *Au secours, au feu, pour cause, avec ça, par exemple, à d'autres, en effet, au fur et à mesure, en fin de compte*. Comme on le voit, toutes ces locutions ont gardé, malgré leur unité indéniable, l'orthographe traditionnelle; il serait peut-être plus pratique d'écrire quelques-unes d'entre elles en un mot (comp. *pourtant, debout, partout, surtout, dorénavant*).

3. Une fusion peut avoir lieu entre une préposition (*de, à, en*) et le mot suivant: *plus d'une heure, l'atelier d'Antoine, le repentir du criminel*, etc. (voir *Gr. hist.*, II², § 500 ss.). Cependant la fusion n'a pas lieu dans le cas où l'on veut garder intact le complément de la préposition; dès les plus

anciens textes, l'hiatus est toléré surtout devant un nom propre. Ex.: De Hostedun evesque en fist (*St. Léger*, v. 48). La langue moderne connaît aussi de tels hiatus d'ordre logique. Nous avons noté: *Les ateliers de Édouard Guillaume. Prologue de »Un Aventurier«. De une heure à deux. La messe de une heure. Les écoles primaires avaient plus de un million d'élèves. Il se sentit brusquement délivré de il ne put dire quelle obsession. Un nouvel emploi de »on«.*

Exemples littéraires: Ce fut donc aux cris de Vive la Commune! de: A bas Trochu!... que fut faite la journée du 31 octobre (D'Hérisson, *Journal d'un officier d'ordonnance*, p. 219). Les soldats se rangent, le caporal, de la main, fait signe de »en avant« (Porché, *Les Butors et la Finette*, p. 98).

Cet usage est devenu assez général aujourd'hui; on l'observe dans les annonces, sur les affiches et les placards. Ex.: M. X, auteur de »Le Coupable«. Une adaptation cinématographique de »Le Ventre de Paris«. Le succès de »Les Corbeaux«.

REMARQUE. Beaucoup de grammairiens protestent énergiquement contre l'usage indiqué; ils demandent qu'on ne regarde pas un titre comme un corps étranger dans la syntaxe de la phrase où il se trouve, et ils veulent qu'on dise: Une adaptation théâtrale des »Dieux ont soif«, et: Je me suis délecté aux »Oiseaux s'envolent«. Il est peu utile, croyons-nous, de donner des règles absolues; c'est le tact linguistique qui doit, dans chaque cas, trancher la question. Il est indéniable que la fusion de la préposition avec le complément peut parfois offrir des inconvénients; c'est pourquoi il faut préférer *adaptation cinégraphique* de »*Le Ventre de Paris*«, qui conserve le titre intégral, à *adaptation du Ventre de Paris*.

4. Il est curieux d'observer que l'usage moderne admet parfois l'intercalation d'un adverbe ou d'un complément circonstanciel entre la préposition et le mot qu'elle régit; cet adverbe ou ce complément peuvent ou bien souligner le régime prépositionnel (*après surtout la manière dont il s'est conduit*), ou bien lui apporter une détermination particulière (lieu, temps, etc.).

5. Nous examinerons d'abord la préposition *avec* qui, dans la langue moderne, est souvent séparée de son régime, non seulement par un simple adverbe, mais aussi par toute une longue série de mots, et même une proposition. Voici des exemples de ce tour qui remonte au milieu du siècle passé: Avec, au préalable, excuse publique devant le portrait de Son Altesse (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, II, 16).

Le château, tout blanc, Avec, à son flanc, Le soleil couché (P. Verlaine, *Œuvres complètes*, I, 172; poème de 1872). Restant en somme dans une moyenne acceptable, avec toujours, à la fin de l'année, les prix de version (P. Loti, *Le Roman d'un enfant*, p. 216). Le pas [de danse] était compliqué singulièrement avec, de temps à autre, des bonds d'une vigueur prodigieuse (*id.*, *Figures et choses*, p. 145).

Avec déjà tes yeux un peu étranges (H. Bataille, *La Marche nuptiale*, I, sc. 3). J'ai été heureuse de la retrouver avec un peu l'apparence de son rang et quelque égalité (*ib.*, III, sc. 4).

Les quatre grands murs sont restés debout, rouillés, avec, de place en place, des éboulements (Daudet, *Robert Helmont*, p. 28). Avec, de temps à autre, une exclamation de M. Joyeuse (*id.*, *Le Nabab*, p. 102).

Avec enfin ce charme inexplicable (P. Bourget, *Voyageuses*, p. 91). Le fait est qu'elle avait une invraisemblable

robe jaune, terriblement jaune, d'un jaune d'œuf lamé d'or, avec, en travers, coupant l'épaule nue et se perdant à la taille, une énorme guirlande de coquelicots. (Gyp, *La Fée surprise*, p. 68). Il avait un costume trop jeune avec, à la boutonnière, un bouquet trop gros (*ead.*, *Leurs âmes*, p. 126). Elle a un petit paletot avec, au coin, la couronne de baron en pierreries et au cou un collier de chien avec alternativement un rubis un grelot, un rubis un grelot (*ead.*, *Monseigneur le duc*, p. 178). Avec, aux joues, un peu plus de rose que de coutume (*ead.*, *Tante Joujou*, p. 60). Avec encore du lait au bout du nez (*ib.*, p. 18).

Je ne sortirais pas avec, par négligence, un affront pas très bien lavé (Rostand, *Cyrano de Bergerac*, I, sc. 4). Un cadet, entrant avec, enfilés à son épée, des chapeaux aux plumets miteux (*ib.*, II, sc. 7).

Deux verres à boire, représentant en or sur cristal le château de Chambord avec, gravée la mention »importé« (Bondy, *Framboise Pépin*. Paris, 1923. P. 116).

Avec, assis en face de moi, un brave petit être rose (Gaston Roupnel, *Nono*, p. 107).

Tout était ou même semblait prévu, avec même une case vide pour des phénomènes inobservés (*Romania*, XXXVII, 287).

Hélène, avec, soudain, sur son visage en larmes, une sorte d'éclairement joyeux (Géraldy, *Aimer*, III, sc. 2).

C. Mendès a écrit en exagérant cette particularité: Des ténèbres vaguement azurées avec, eût-on dit, aux quatre coins, à la même hauteur et également distantes, quatre étoiles d'azur presque éteintes.

Ce phénomène s'observe parallèlement dans l'italien moderne, où l'on peut dire: *Un ritratto con sotto il suo nome, una colonna con sopra una croce, con in cuore quella*

solita tristezza, con sulle labbra un sorriso, i capi dei Malcontenti, con alla testa il Giafferi e gli altri tre, etc.

L'intercalation d'une détermination après les prépositions *avec* et *it. con* et leur régime s'explique aisément par l'analogie: dans la phrase *avec, aux joues, un peu de rose*, la préposition a presque le sens d'une forme verbale (*ayant*), et la détermination intercalée se placerait très facilement dans la proposition ordinaire avant *un peu de rose*. Ajoutons que l'intercalation a aussi souvent lieu avec la préposition *sans* (= *n'ayant pas*).

REMARQUE 1. Le nouvel usage représenté par *avec, aux joues, un peu de rose* ne manqua pas de choquer et d'irriter les puristes (comp. *Gr. hist.*, III, § 9). En 1896, un collaborateur de la »Revue Bleue« (I, p. 351) donna aux jeunes auteurs le conseil ironique suivant: »Quand vous employez le mot *avec*, n'oubliez jamais de le séparer, par une proposition incidente quelconque, du complément qui l'accompagne. Ainsi: *avec, à leurs fronts bas, des lueurs de sang!* Si vous disiez: *avec des lueurs de sang*, vous témoigneriez par là que vous n'avez aucun sentiment de l'harmonie et du pittoresque modernes. Mais *avec à, avec sur, avec devant* est la marque irrécusable de votre originalité. Avec dans votre phrase, cela, vous pouvez vous présenter partout; vous êtes sacré et consacré maître«.

REMARQUE 2. En danois, le complément doit suivre immédiatement la préposition (*med to Perlerader om Halsen*) et il est impossible de les séparer par un déterminatif adverbial (*med om Halsen to Perlerader*). Cependant cet ordre des mots se trouve parfois dans le style de chancellerie; je renvoie au passage suivant: For at kunne indstille sig til Prøven skal vedkommende, medmindre Ministeriet efter indhentet Erklæring fra Kommissionen gør

Undtagelse herfra, være indstillet af en statsautoriseret Translatør og Tolk i det paagældende Sprog eller af Personer med, efter Kommissionens Skøn, tilsvarende Kvalifikationer (*Betænkning om Revision af Næringslovgivningen*. København, 1926, P. 45).

6. Le phénomène que nous venons d'étudier s'observe aussi avec les prépositions *à, après, dans, depuis, en, malgré, parmi, sans*.

A. Ex.: Son appel à toujours plus de documents. (BSL, XXI, 260). Dans cette tournure, qui appartient au langage parlé, *toujours plus* peut être considéré comme une sorte de superlatif indécomposable.

Après. Ex.: Après le silence outrageux où Pauline s'enfermait, après surtout la manière inexpiable dont il l'avait exécutée (Bourget, *La terre promise*, p. 107).

Dans. Ex.: Tantôt il consiste dans, chez un homme, le désir d'être agréable à une femme, tantôt dans, chez une femme, le désir de ne pas être indifférente à un gentleman; et cela fait deux flirts très différents (Faguet, dans la *Revue Bleue*, 1902, 4 oct., p. 417).

Depuis. Ex.: Depuis à peine cinq années (P. Loti, *Les désenchantées*, p. 101). Depuis déjà une semaine, la fièvre ne l'a pas quitté (J. et J. Tharaud, *L'ombre de la croix*, p. 196). Depuis déjà quelque temps (Daudet, *L'évangéliste*, p. 194). Depuis surtout le commencement du siècle (*Journal des Débats*). Surtout le tour *depuis déjà* est fréquent.

En. Ex.: En à peine un peu plus de deux ans (A. Gide, *L'immoraliste*, p. 243).

Malgré. Ex.: Malgré, ici et là, un peu trop d'insistance (A. François, dans les *Annales J.-J. Rousseau*, 1909, p. 236).

Parmi. Ex.: Tandis que, seul, parmi, à jamais, la nuit sombre, Je maudissais l'aurore et je pleurais vers l'ombre (Henri de Régnier, *Le vase*). Cet emploi semble tout poétique.

Sans. Ex.: On ne peut vivre ensemble, du matin jusqu'au soir, sans, au bout de quelque temps, se montrer comme on est (R. Rolland, *Annette et Sylvie*, p. 225). Lorsque je relis Flaubert aujourd'hui, sans plus autant de révérence (A. Gide, dans *La nouvelle Revue française*, 1922, p. 319). Sans pour eux de danger (Paul Bonnetain, *L'Impasse*, p. 112). La présence de la préposition *de* semble s'expliquer ici par l'influence d'une idée négative comprise dans *sans* et de l'analogie avec des tours comme *sans faire de fautes* (cf. *Gr. hist.*, V, § 146).

REMARQUE. Une intercalation peut avoir lieu au milieu d'une locution prépositionnelle. Ex.: A cause, un jour, d'une continuité sonore (C. Mendès). Comp.: Afin, si je tombais dans mes accès habituels, de n'être pas enterré (*id.*).

7. *Groupe prépositionnel.* Le régime introduit par la préposition peut être un nom, régi lui-même par une autre préposition, ce qui amène la juxtaposition de deux prépositions qui, pourtant, ne forment pas encore un mot composé; tout comme on dit *c'est pour demain*, on dit aussi *c'est pour dans huit jours*; comp. *dès l'aube* et *dès avant l'aube*. Cet usage existait déjà dans la vieille langue, où l'on disait par ex.: *une fille d'entor douze ans d'aaigne*; mais il était peu commun. Des exemples isolés s'observent chez les classiques: Ils ont vu tout cela de sur une éminence (Corneille, *Suite du Menteur*, III, sc. 4). Et les sergents et les procès Et les créanciers à la porte Dès devant la pointe du jour (La Fontaine, *Fables*, XII, 7).

8. La construction que nous venons de signaler est actuellement plus générale qu'autrefois et s'observe surtout avec *pour*; elle semble issue de la langue parlée: le nom prépositionnel formant une unité phonétique (§ 2), peut être, à son tour, introduit par une autre préposition. En voici quelques exemples:

A. Ex.: Je vous dis: à dans vingt-huit jours, puisque je pars ce soir pour Rouen (G. Feydeau, *Occupe-toi d'Amélie*, I, sc. 7).

De. Ex.: Il est venu dans la maison ici en quittant de chez un vieux maître (Tristan Bernard, *On naît esclave*, I, sc. 2). Sur *quitter de*, voir *Gr. hist.* V, § 33, 5. Joseph ne lève pas les yeux de sur les miens (O. Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, p. 234). La combinaison *de sur* existait déjà au XVII^e siècle (voir § 7), et elle est restée dans la langue familière; on entend de nos jours *les maisons de sur la place*. La guerre mondiale a fait naître les deux combinaisons *d'avant-guerre* et *d'après-guerre*.

REMARQUE. Il faut bien distinguer les combinaisons citées des prépositions composées *d'après*, *depuis*, *derrière*, *dessous*, *dessus*, vfr. *dessus* dans lesquelles *de* est à regarder comme une sorte d'intensif. Ainsi *d'après* s'analyse d'une tout autre manière dans *peindre d'après nature* que dans *la France d'après-guerre*.

Dès. Ex.: Le développement a commencé dès avant la période historique du latin (A. Meillet). Le vœu... formé dès avant le berceau (Sully-Prudhomme, *Le Signe*).

Devant. Ex.: Or, comme un jour je remontais la rue des Martyrs, et passais devant chez le bottier (Xanrof, *Juju*, p.129).

Par. Ex.: Si, en vous en allant, vous passiez par chez ma mère (P. Hervieu, *La course du flambeau*, III, sc. 7).

Pour. On rencontre souvent dans la langue écrite, aussi

bien que dans la langue parlée, des constructions comme les suivantes : *C'est pour dans quinze jours. On prépare pour après la guerre une manifestation éclatante. J'ai du dévouement pour jusqu'à la mort.* Exemples littéraires : Un pécule . . . que Guilhem plaça . . . pour jusqu'à son retour (Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels*, p. 104). Si c'est . . . la fortune qui vient à vous pour dans un laps de temps assez court (Hervieu, *La course du flambeau*, IV, sc. 5). Nous étions en route pour chez nos cousins inconnus (P. Loti, *Le roman d'un enfant*, p. 175). Je leur avais remis, pour jusqu'à la fin de chaque bail, toutes leurs redevances en volailles (G. de Maupassant, *Contes du jour et de la nuit*, p. 303). C'est pour dans huit jours (P. Bourget, *Nouveaux pastels*, p. 150). C'est pour après mon mariage, ces petites fêtes (*id.*, *Cosmopolis*, p. 186).

REMARQUE. Des constructions analogues se trouvent souvent chez les auteurs espagnols modernes : *Se escurrió de entre los brazos de su amigo. Se escabulló por entre los dedos. Venía un hombre de hacia la ciudad. Su conducta para con sus hijos es muy paternal.*

9. *Infinitif.* Dans le cas où la préposition introduit un infinitif, celui-ci doit suivre immédiatement la préposition : *Il est revenu pour défendre ses droits.* Un pronom personnel atone peut, bien entendu, précéder l'infinitif : *Je suis revenu pour le défendre* ; il en est de même de la négation : *J'ai promis de ne pas le dire.* Autrefois un nom pouvait précéder l'infinitif, s'il était le régime direct ; on disait dans la vieille langue *pour ses brebis garder, pour home garder de damage*, etc. Au temps de la Renaissance encore, on trouve *pour son pays défendre, pour un vers allonger*, etc. La langue moderne a gardé *geler à pierre fendre, sans coup férir, sans*

mot dire, sans bourse délier, à vrai dire, une bonne (un bon) à tout faire.

10. On constate parfois, dès le moyen âge et jusqu'à nos jours, l'intercalation d'un adverbe, d'une locution adverbiale ou d'une incidente entre la préposition et l'infinitif. Dans son »Traité de versification française«, L. Quicherat a recueilli un certain nombre d'exemples de notre phénomène qu'il regarde comme une licence poétique. Pour la vieille langue, il cite des phrases telles que *Pour à Saint-Jacque aller*. L'intercalation se retrouve chez les poètes de la Renaissance, qui risquent *pour sur mon dos la prendre*. Voici une série chronologique de passages principalement en prose qui montrent tous la même intercalation: Ex.: M. de Boutieres cuida perdre Turin, pour, estant en bonne compagnie à souper, avoir remis à lire un advertisement (Montaigne, II, chap. 4). Pour sous ton etendart rompre les Sarasins (Garnier, *Bradamante*, v. 32). Nous voulions courir ... pour au moins lui dire adieu (P. Loti, *Aziyadé*, p. 37). Pour brusquement surgir en plein ciel (Lavedan, *Sire*, p. 178). Pour, de là, me rendre en Palestine (C. Mendès). L'ingrat vous reviendra. Il est vrai que ce sera pour, après quelque repos, repartir (F. de Miomandre, *Écrit sur de l'eau*, p. 12). Désormais il suffira de demander pour, dans l'instant, obtenir (P. Chak, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janvier 1926, p. 149). J'ajoute un exemple trouvé dans une chanson populaire, »Le soulier déchiré«: Faut aller trouver le curé Pour dans un an nous marier (Ulrich, *Französische Volkslieder*, n° 144).

11. Le tour étudié s'observe surtout, comme nous venons de le voir, avec *pour*; mais il se rencontre aussi avec d'autres prépositions:

A. Ex.: Elle a été un jour ... à presque me demander le nom de ... (R. Boylesve, *Analogie*).

De. On dit couramment *le désir de toujours réussir, la satisfaction de mieux comprendre*, etc. Une telle intercalation n'a lieu que dans quelques cas isolés. F. Brunot observe que *la joie de sans peine comprendre* serait du petit nègre.

Sans. Ex.: Napoléon, qui, peut-être sans absolument le vouloir, a trop demandé à la France (É. Faguet, *Le Culte de l'Incompétence*, p. 9). Mon père cherchait à interpréter mon silence sans naturellement pouvoir y parvenir (C. Santelli, *L'adieu à l'enfance*, p. 22).

12. Dans la vieille langue, on aimait à faire précéder de à l'infinitif régi par une préposition, dans le cas où cet infinitif était précédé d'un régime ou d'un adverbe. On trouve ainsi *por la teste à trenchier*, et de même en provençal *per nos a salvar*. Cet usage s'observe dans les cas suivants:

De ... à. Ex.: De son corps à ochirre fu chascuns desirans (*Bastart de Buillon*, v. 4263). Mais dessus le bastart en i avoit tel cent, Qui de lui à destruire avoient grant talent (*ib.*, v. 4677). Tos sera recreans et las De jone dame à donoyer (Jean de Condé, I, v. 241).

Por ... à. Ex.: Ne fust por vos a corocier (Béroul, *Tristan*, v. 789). Por li à honorer son hiaume rosta (*Bastart de Buillon*, v. 2061). Pour l'amour de Dieu à conquerer (*Enfances Ogier*, v. 9). Pour les membres à trenchier (Froissart). On trouve dans ce dernier auteur les deux prépositions réunies, sans mot intercalé: Pour à morir, vous ne me faurrés. Pour à perdre grant partie de son royaulme.

Sans ... à. Ex.: Sans lui à detrier (*Bastart de Buillon*, v. 695). Sans moi a espargnier (*ib.*, v. 3286).

Sur (sus) . . . à. Ex.: *Sus la teste à perdre* (Froissart). On trouve aussi: *Sus à perdre le royaume. Sus à estre en le indignation du roy.*

L'usage étudié ne se maintient pas après le moyen âge. Pour la langue moderne, on trouve dans le parler populaire et familier la combinaison *pour de* dans *pour de rire*. Ex.: *Tu m'as tapée — C'est pour de rire* (Brazier, *Les bonnes d'enfant*. Paris, 1820. P. 27). Ce tour semble analogue de son contraire, lui aussi très fréquent: *pour de bon*. On trouve aussi *pour de vrai*. Ex.: *On fait semblant, avec les cahiers, les leçons; mais on ne fait rien pour de vrai* (R. M. du Gard, *Les Thibault*, II, 87).

13. *Proposition.* Une préposition peut enfin introduire toute une proposition. Ce phénomène est pourtant peu général, et il faut ordinairement que les membres de phrase forment une entité bien déterminée comme dans les passages suivants, où la proposition est devenue une locution figée. Ex.: *Vêtu d'on ne sait quoi, mais propre sous ses hardes* (J. Richepin, *Le mot de Gillioury*). *Il venait d'on ne savait où, il émergeait d'on ne savait quelles ténèbres* (H. Bordeaux, dans *Revue Bleue*, 1902, I, 14). En dehors de ce cas spécial il faut noter ce qui suit:

1° *Pour* introduit parfois, dans la langue moderne, une proposition de temps, commençant souvent par *quand*. Ex.: *Sœur Marie-Bernard, vous me garderez une petite place près de vous, pour quand je mourrai* (Zola, *Lourdes*, p. 585). *La Marmara paraissait aujourd'hui doucereusement tranquille et pensive, au soleil de ces derniers beaux jours d'été, comme si elle méditait déjà ses continuelles fureurs et son tapage de l'hiver, pour quand recommencerait à se lever le terrible vent de Russie* (P. Loti, *Les désenchantées*,

p. 259). Je réservais ça pour quand tu serais grand (H. Lavedan, *Les beaux dimanches*, p. 288). Il y en a [des chansons] pour tout. Il y en a pour quand tu es triste, et pour quand tu es gai; pour quand tu es fatigué, et que tu penses à la maison qui est loin (R. Rolland, *Jean-Christophe. L'aube*, p. 176). N'oubliez pas de mettre vos pantoufles sur votre couverture, pour quand vous descendrez de votre lit (F. de Croisset, dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1926).

Ce tour, très employé dans la langue parlée, se rencontre déjà au grand siècle. Ex.: Est-ce que vous voulez apprendre à danser pour quand vous n'aurez plus de jambes (Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, III, sc. 3). Pour quand j'irai à la campagne (M^{me} de Sévigné). En Suisse, on entend *voilà, pour s'il vient* (= en cas qu'il vienne).

2^o *Selon*. On lit dans A. Dumas fils: Ils n'ont pu l'empêcher de se maintenir: c'est selon comment ils ont été élevés (*Les Idées de M^{me} Aubray*, I, sc. 5). Ce tour semble rare.

3^o Une préposition peut introduire une proposition relative: *Être puni par où on a péché*. Comp.: *A qui venge son père il n'est rien impossible*.

REMARQUE. Des constructions analogues s'emploient beaucoup en espagnol moderne, surtout dans la langue parlée: *Tomo mis disposiciones para cuando llegue la muerte. Estoy incierto de que manera debo hacerlo. Pienso en si la vieja me habría visto. Una calderetilla con agua por si acostumbraba afeitarse. Me alegro de que haya convalecido*.

27. La locution *avec ça*.

La locution adverbiale *avec ça*, qui au point de vue formel rappelle l'ancien composé populaire *apud hoc*, s'em-

ploi dans la langue moderne de plusieurs manières que nous allons étudier sommairement ¹:

1° Sens propre. L'employé de magasin dit à la dame qui vient de choisir son objet : *Avec ça, madame?* La cliente : *C'est tout, merci, monsieur.* Cet emploi est très général; en voici un exemple littéraire : De l'honneur, du sang-froid et des muscles, quand avec cela on aime bien la France, tout va (P. Bourget, *Le Disciple*, p. 175). *Avec ça* est souvent synonyme de 'par-dessus le marché'. Ex. : Avec tout ça, je n'ai pas déjeuné (H. Bataille, *L'Enfant de l'amour* III, sc. 4). Ce n'est rien, un petit étourdissement, à cause de l'air qui est très vif. Avec ça, les rues sont si drôles dans cette sacrée ville (É. Zola, *La Conquête de Plassans*).

2° A côté de *avec ça*, on trouve aussi *avec ça que* (analogique de *sûrement que*, *peut-être que*, *non que*): *Avec ça que je m'ennuie* (= et puis, je m'ennuie). Exemples littéraires : Le comte. Fichu temps, hein, Edmond? — Le maître d'hôtel. En effet, monsieur le comte. Avec ça qu'on ne soupe déjà plus beaucoup. Ah! c'était autre chose sous l'Empire (H. Lavedan, *Viveurs*, II, sc. 2). Littré, dans son Dictionnaire (*s. v. ça*) qualifie cette locution de vicieuse; mais il ajoute qu'à la rigueur elle est » très-familière « et qu'elle » pourrait être acceptée s'expliquant par : mettez avec ça, joignez avec ça que . . . «. Il existe actuellement, à côté de *avec ça que*, la conjonction synonyme *même que*. Ex. : Même qu'elle a eu un grand, grand succès dans les journaux (R. Martin du Gard, *Les Thibault*, I, p. 151).

3° *Avec ça* s'emploie surtout après une phrase négative, comme une sorte de formule familière de protestation; elle exprime le doute et l'incrédulité et sert à détruire la phrase

¹ Nous avons emprunté quelques-uns des exemples cités à un article de C.-M. Robert (*Études d'Idiome et de Syntaxe*, p. 165).

qui précède; elle signifie tantôt: mais si, tantôt: pardon, bah, à d'autres, chansons que tout cela! Ex.: *Vous ne m'avez pas reconnu dans ce déguisement? — Avec ça! Vous ne savez pas vous y prendre. — Avec ça!* Exemples littéraires: C: C'est impossible . . . Ils n'oseraient pas. — L'abbé: Ils n'oseraient pas? Avec ça: Ils ne respectent plus rien (O. Mirbeau, *Le Foyer*, II, sc. 11). Mais Georges, tu te trompes! Le petit Jésus n'achète rien dans les magasins! — Georges. Avec ça! J'ai vu la petite automobile de ma tante! Même qu'elle est rouge et j'avais écrit sur le papier que je la voulais bleue (H. Bernstein, *Le Bercaïl*, III, sc. 3).

4° On trouve aussi *avec ça que*, et cette conjonction, exprimant surtout une opposition, est ordinairement suivie d'une proposition négative. Ex.: *Vous ne m'avez pas reconnu. — Avec ça que je ne vous ai pas reconnu. Vous ne savez pas vous y prendre. — Avec ça que je ne sais pas m'y prendre.* Moins souvent avec une proposition affirmative: *Avec ça que je t'ai fait du tort* (= je ne t'ai pas fait de tort).

5° *Avec ça que* s'emploie enfin d'une manière ironique et railleuse et acquiert à peu près le sens de »il ne manquerait plus que cela«. Exemples littéraires: Eh bien! vous me faites une belle réputation! — Avec ça que Monsieur ne la connaît pas, sa réputation (T. Bernard, *Un Perdreau de l'année*, I, sc. 1). Avec ça que tu n'es pas de mon avis, troubadour (A. Birabeau et R. Wachthausen, *Plaire*, III. Œuvres libres, tome 63, p. 211). Avec ça que tu n'es pas heureuse . . . quand tu apprends par les journaux que ton enfant a conduit dans son automobile . . . à Ostende . . . le Jockey-Club (O. Mirbeau, *Les Affaires sont les affaires*, I, sc. 5). Il y a eu là-bas des soldats massacrés . . . une colonne va partir pour les venger. — Avec ça qu'on n'a pas besoin de toi, pour cela (Brieux, *La couvée*, p. 97). Et pourquoi pas?

reprenait le concierge clignant derrière ses lunettes un œil égrillard; avec cela qu'il n'a pas pu galipander tout comme un autre en son jeune temps (Bourget, *Le Disciple*, p. 323). On dit couramment: *Avec ça que tu ne m'as pas fait du tort* (= mais si, certainement, tu m'as fait du tort). Exemple littéraire: C'est vous qui avez excité le chien! Comment, non? Avec ça que je ne l'ai pas vu (P. Margueritte, *Simple histoire*, p. 275)¹.

6° L'origine des emplois spéciaux du tour étudié (n^{os} 3, 4 et 5) est peu claire. Comme point de départ, on pourrait peut-être admettre l'emploi particulier de *avec* dans les phrases négatives ou à sens négatif et qui lui donnent la valeur de » malgré «: *Avec toutes ses qualités il n'a pas réussi. Avec toutes ses qualités il a échoué.* Cet emploi étudié par Littré dans son Dictionnaire (s. v. n^o 7) est assez général. Il remonte au moins au XVII^e siècle. En voici un exemple trouvé chez Molière: Je me suis acquis dans les armes l'honneur de six ans de service, et je me trouve assez de bien pour tenir dans le monde un rang assez passable; mais avec tout cela, je ne veux pas me donner un nom où d'autres en ma place croiraient pouvoir prétendre, et je vous dirai franchement que je ne suis point gentilhomme (*Bourgeois gentilhomme*, III, sc. 12). La réponse *avec ça*, indiquant à la fois une protestation et une affirmation, a peut-être primitivement le sens de: malgré cela, malgré tout ce que vous dites. *Vous ne m'avez pas reconnu?* — *Avec ça* (= je vous ai reconnu malgré tout ce que vous dites, tout ce que vous pensez). En tout cas, *avec ça* est à regarder comme une formule elliptique (tout comme *sans ça*).

¹ Voir Kr. Sandfeld Jensen, *Bisætningerne i moderne Fransk*, § 19.

28. La préposition *en*.

Nous allons donner dans les paragraphes suivants un exposé sommaire des emplois les plus importants de la préposition *en*, dont l'histoire syntaxique a été soigneusement examinée dans les études de M. Hans Gerdan¹ et de M. Eugen Lerch².

1. *En* continue le lat. *in*. Il était d'un emploi très général au moyen âge, et on le renforçait à l'aide de l'adverbe *enz* (lat. *intus*). Ex. *Enz enl fou la getterent com arde tost* (*Ste Eulalie*, v. 19). *Ains ou moustier s'an fut, s'a sa teste anclinee* (*Orson de Beauvais*, v. 3571). Vers la fin du moyen âge, le domaine de *en* commence à se restreindre, et, dans un certain nombre de cas, il est remplacé par *à* ou par *dans*; ainsi *à ma place* se substitue à *en ma place*, *à Rome* à *en Rome*, etc. La restriction va toujours en augmentant, de sorte que dans la langue moderne *en* figure surtout dans des locutions toutes faites, dans des membres de phrases figées et revêt presque un caractère archaïque à côté de *dans*. Remarquez, par exemple, la différence entre *en prison* et *dans la prison*. On lit dans la Bible: Jésus ayant appris que Jean avait été mis en prison (*Évangile selon saint Mathieu*, IV, 12). Jean ayant ouï parler dans la prison de ce que Jésus faisait (*ib.*, IX, 2). Ainsi *en* s'est surtout maintenu dans de vieilles locutions dépourvues d'article et qui ont souvent la valeur d'un adverbe.

REMARQUE. Quelques écrivains modernes se sont épris de *en* et ils s'en servent à toute occasion; c'est chez eux

¹ *Die französische Präposition »en«*. Göttingen 1909.

² *Warum en été (automne, hiver) — aber au printemps?* (*Zeitschrift für französische und englische Unterricht*, 1923, p. 81—96).

comme un parti pris de ne jamais employer *dans*. Je cite au hasard une étude de Maurice Spronck publiée dans le »Correspondant« le 12 oct. 1902. On y lit *en cette recherche, son action politique en ces quatre dernières années, l'épisode dreyfusiste en sa carrière, en une manifestation, en une de ces descriptions poétiques, en cette triple formule*, etc. Jean Jaurès dans un article sur Étienne Dolet écrit »*en de magnifiques volumes, en ce grand style, en de belles planches, en ces imprimeries (l'Humanité, 7 août 1904)*. Ce sont là des fantaisies individuelles qui n'influencent en rien l'usage ordinaire. Mais il y a des cas où *en* et *dans* s'emploient indifféremment. A. de Musset a écrit: Le phalène doré, dans sa course légère. Cependant dans la petite et la grande édition de Musset (1876 et 1884) données chez Lemerre, on lit: La phalène dorée, en sa course légère. *Phalène* est du féminin; le changement de *doré* en *dorée* a exigé que le mot suivant commençât par une voyelle, et le sens du vers est resté le même (Comp. G. Paris, *Penseurs et poètes*, p. 255).

2. *En* et l'article. Dans la langue moderne, on rencontre parfois *en l'* et *en la*, mais jamais ou presque jamais *en le* et *en les*. Cette particularité est due au fait que la vieille langue ne tolérait pas ces combinaisons, pas plus que à *le*, à *les*, *de le*, *de les*. Voici maintenant quelques détails :

1° *En* suivi de *l'*. Cette combinaison s'est maintenue jusqu'à nos jours: *En l'honneur de, en l'air, en l'absence de, en l'espèce, en l'an, en l'état où je suis, en l'église Notre-Dame*, etc.; plusieurs de ces tours présentent un caractère quelque peu archaïque ou littéraire.

2° *En* suivi de *la*. Cette combinaison s'est maintenue jusqu'à nos jours: *il y a péril en la demeure* (cf. *Gr. hist.*, IV, § 111), *en la compagnie de, en la présence de Dieu*,

en la personne de, en la circonstance, etc. En dehors de ces locutions toutes faites, *en* est, dans la langue actuelle, rarement suivi de *la*. Ex.: *L'Église catholique croit que le pain est réellement changé en la chair de Jésus-Christ.*

3° *En* suivi de *le*. Dans la vieille langue, *en le* se contractait en *el* (*Gr. hist.*, II², § 502, 1), d'où *eu* et plus tard *ou*. On disait ainsi *el paradis, eu paradis, ou paradis*: Ce *ou* se confondait avec *au*, d'où *au paradis*. De cette manière, *à* est entré en concurrence avec *en* et l'a remplacé dans beaucoup de cas. Nous citerons *jeter au feu, mettre au monde, au temps de, au nom de, au moins, au ciel, au lit*. Dans plusieurs cas, *à* alterne avec *en*, selon que le substantif est accompagné ou non de l'article: *En mon nom et au vôtre. Croire en Dieu, mais croire au Christ. Voyager en France, en Italie, en Allemagne, mais voyager au Portugal, au Japon, au Brésil. En été, en automne, en hiver, mais au printemps* (primitivement *prin tens*; cf. *Gr. hist.*, V, § 153). Pascal écrit dans »les Provinciales«: Vous avez mis vostre espérance en la calomnie et au tumulte.

4° *En* suivi de *les* se contractait dans la vieille langue en *es* (comp. *de + les > des*). Cette forme n'existe plus que dans quelques expressions toutes faites: *docteur ès lettres*; aujourd'hui, on méconnaît tout à fait sa valeur primitive et on la regarde comme une sorte de préposition (pour les détails, voir *Gr. hist.* II, § 502, 2). A partir du XVI^e siècle, *ès* est remplacé par *aux* (ou *dans les, entre les*), remplacement parallèle à celui qui a eu lieu pour le singulier. On dit ainsi *tomber aux (dans les, entre les) mains des ennemis, mais tomber en leurs mains*.

5° L'article partitif ne s'emploie guère après *en* (cf. *Gr. hist.*, V, § 125). On dit: *payer en or, en argent, en billets, écrire en grosses lettres; une chaîne en or, un collier en perles;*

une dalle en marbre; s'épuiser en efforts; s'exprimer en bon français; gronder en termes bien durs, être en bons termes avec quelqu'un, etc. Quand le substantif est accompagné d'un adjectif, on trouve quelquefois l'article partitif: *s'épuiser en d'inutiles efforts, en de vains efforts; s'expliquer en de nombreuses pages; se trouver en des nécessités pressantes*. Cette particularité se rencontre par exemple chez G. Flaubert et les frères de Goncourt. Ex.: La médiocrité la poussait à des fantaisies luxueuses, la tendresse matrimoniale en des désirs adultères (*M^{me} Bovary*, p. 151). [Léon] se maintenait en de bons termes avec ses professeurs (*ib.*, p. 139). On dirait aujourd'hui *en bons termes*.

6° Ainsi, *en* s'emploie rarement avec l'article. Si l'article est demandé, *en* est remplacé par *dans*. On dit: *Voyager en France*, mais *voyager dans la belle France*. *En Amérique*, mais *dans l'Amérique du Nord*. *Vivre en liberté*, mais *vivre dans une entière liberté*. *Il est mort en guerre*, mais *il est mort dans la guerre de trente ans*. *Dîner en ville*, mais *dîner dans une ville bombardée*. Remarquez qu'on dit *en Asie Mineure* (comp. *dans l'Amérique Centrale*).

3. A partir du milieu du siècle passé, quelques auteurs se sont émancipés des règles officielles et ont risqué *en* devant *le* et *les* (comp. *Gr. hist.* II², § 504). Cette innovation se rencontre surtout chez certains poètes; voici les exemples trouvés dans un seul petit poème de Stuart Merrill (»Voix«): *En les soirs de désir, en le clair-obscur des allées, en les vallées, en le silence, en le jardin* (voir: *Poèmes*, 1887—97. Paris, 1897. P. 66—67). Quelques romanciers présentent le même tour: Une plaine convertie en le misérable jardin d'un maraîcher (J.-K. Huysmans, *Là-bas*, p. 161). Le seigneur qui inspire une telle confiance en les prières

de sa petite servante (*id.*, *Sainte Lydwine*, p. 189). Dans l'un et l'autre cas, c'est un procédé qui ne va pas sans quelque affectation.

4. *En* s'emploie dans la langue moderne surtout pour indiquer le lieu. Il exprime soit le séjour, soit le mouvement. Voici une série d'exemples de ces deux acceptions qui ne sont pas toujours bien distinctes l'une de l'autre; nous examinons d'abord les noms communs, ensuite les noms propres.

1° Séjour. Ex.: *Être en prison, en enfer. Vivre en province. Se promener en voiture, en bateau, en auto. Un figre en cage. Dix francs en caisse. Nul n'est prophète en son pays. Vivre comme un coq en pâte. Ne pas pouvoir tenir en place. En habit noir, en robe de chambre, en pantoufles. Des paroles en l'air. Naviguer en pleine mer. La cure par le voyage en mer.* Ajoutons que *en* indique aussi le temps, le moment: *en été, en hiver, en février, en l'an*; autrefois on disait aussi *hui en cest jor, en lonc tens*, etc.; voir plus loin, § 6, 3.

2° Mouvement. Ex.: *Courir de ville en ville. On a poursuivi les cambrioleurs d'étage en étage. Tirer de but en blanc.* On dit couramment: *J'ai envoyé ma petite fille en face chercher du pain* (cf. le sens de séjour dans: *Il demeure en face*).

3° Au figuré. Ex.: *Adorer en esprit et en vérité. Vivre en Dieu, mourir en Dieu. Être en progrès. En réponse à votre lettre. Les choses sont en bon train. En cette circonstance.*

4° Signalons aussi des verbes tels que *croire, espérer, avoir confiance*, qui demandent généralement la préposition *en*. On dit *croire en Dieu, espérer en Jésus-Christ, avoir confiance en soi*; donc l'action de croire est regardée comme un mouvement vers un lieu. Pour la vieille langue, il faut

ajouter quelques locutions exprimant l'amour. Ex.: Son cuer et s'antante Metre an pucele bele et jante (*Ivain*, v. 5726). Ajoutons les tours *penser en*, *songer en* qui s'emploient encore au XVII^e siècle.

REMARQUE. Dans plusieurs des locutions indiquées, il y a concurrence entre *en* et *à*. Le Père Bouhours fait une distinction entre *penser en* et *penser à*. Selon lui *penser en*, signifiant »être l'objet des pensées et des rêveries du cœur«, est le terme le plus fort; tandis que *penser à* exprimant »un procédé purement intellectuel est beaucoup plus faible et plus superficiel«. C'est pourtant le premier tour qui a disparu. *Croire* admet encore les deux constructions; mais *croire en* est réservé à quelques termes consacrés, où le complément se présente sans article: *croire en Dieu*, *croire en Jésus-Christ*, *croire en soi*. Comp.: *croire à un seul dieu*, *au Saint-Esprit*, *au paradis*, *à l'enfer*, *au diable*, *aux miracles*, *aux revenants*, *aux sorciers*, *à la vie éternelle*, *à la vertu*.

5. Quand il s'agit de noms géographiques, l'usage a varié et varie encore. Nous allons, dans ce paragraphe, examiner les principaux noms, et nous verrons qu'il y a concurrence entre *en*, *à* et *dans*.

1^o Noms de pays. *En* s'emploie, si le nom est du féminin; on dit ainsi *en France*, *en Angleterre*, *en Norvège*, *en Serbie*, *en Algérie*, *en Mongolie*, *en Sibérie*, *en Chine*; *en Europe*, *en Asie*, *en Afrique*, *en Amérique*, *en Australie*. Si le nom est du masculin, l'usage a hésité et hésite encore. A côté de *en Portugal* et *en Danemark*, on emploie de plus *au Portugal* et *au Danemark*. Constatons aussi que *en Mexique* et *en Canada* ont disparu devant *au Mexique* et *au Canada*, et qu'avec *Afghanistan* on se sert toujours de *en* ou *dans*, jamais de *à*. Les noms composés *Terre-*

Sainte et *Extrême-Orient* sont devenus des noms propres et ne prennent pas l'article; on dit *aller en Terre-Sainte*, *vivre en Extrême-Orient*.

2° Noms de provinces. Devant les noms des anciennes provinces de France et d'autres pays, on emploie toujours *en*, sans égard au genre: *En Bretagne*, *en Normandie*, *en Picardie*, *en Anjou*, *en Savoie*, *en Aragon*, *en Saxe*, *en Styrie*, *en Lombardie*.

3° Noms d'îles. *En* s'emploie devant les noms des grandes îles, tout comme devant les noms de pays. On dit ainsi *en Sardaigne*, *en Corse*, *en Sicile*, *en Crète*, *en Islande*, *en Fionie*, *en Nouvelle-Calédonie*.

4° Noms de départements. *En* s'emploie dans quelques cas qu'il paraît impossible de classer sous des règles générales: On dit *en Savoie*, parce qu'il s'agit du nom d'une ancienne province; mais on dit également *en Charente*, *en Vaucluse*, *en Eure-et-Loir*, *en Saône-et-Loire*, *en Seine-et-Oise*, *en Seine-et-Marne*. Pourtant le plus souvent on se sert de *dans*; on dit ainsi *dans l'Ain*, *l'Aisne*, *l'Allier*, *les Alpes-Maritimes*, *l'Aube*, *l'Aveyron*, *les Bouches-du-Rhône*, *le Calvados*, *le Cantal*, *la Charente*, *la Corrèze*, *la Côte-d'Or*, *l'Eure*, *l'Ille-et-Vilaine*, *les Landes*, *l'Orne*, *le Pas-de-Calais*, *la Haute-Savoie*, *la Seine*, *le Var*, *le Vaucluse*. Parfois les deux prépositions s'emploient concurremment: on hésite entre *dans la Savoie* et *en Savoie*, *dans la Côte-d'Or* et *en Côte-d'Or*, *dans la Vendée* et *en Vendée*, *dans la Lozère* et *en Lozère*, *dans la Gironde* et *en Gironde*, etc. Il semble que l'emploi de *en* se constate surtout chez les habitants du département et, d'une façon générale, chez les personnes qui font un usage fréquent de son nom; ainsi, *en Gironde* est une expression courante dans la bouche d'un Bordelais, mais un Parisien dira *dans la Gironde*.

5° Noms de villes. L'emploi de *en* devant un nom de ville est propre à la vieille langue. Ex.: Le cors *en* gist en Rome (*St. Alexis*, v. 543). Ensi s'en ala li cuens Loeys et li autre baron *en* Venise (Villehardouin, § 56). Il s'en ala *en* Antioche (Joinville, § 524). Après le moyen âge, *en* perd du terrain; il est en partie remplacé par *à*. Les grammairiens du grand siècle discutent d'une manière détaillée la question de la préposition à employer devant un nom de ville. Ménage proteste contre *en Gerusalem*, *en Belléem*, et il n'accepte que la préposition *à*. Il observe que »pour éviter le baaillement des deux voyelles« on a dit longtemps *en Anvers*, *en Arles*, *en Avignon*, *en Orléans*, *en Angers*, *en Alençon*; mais il ajoute qu'à la fin »on a dit partout *à*, tant devant les noms de Villes qui commencent par une consone, que devant ceux qui commencent par une voyelle: *à* la reserve neanmoins d'*Avignon* et d'*Arles*: car on dit encore *en Arles*, *en Avignon*. Depuis quelques années on commence pourtant à dire *à Arles*, *à Avignon*; comme on dit *à Angers*, *à Alençon*, *à Orleans*« (*Observations*, p. 212). Ainsi c'est *à* qui l'emporte après bien des hésitations.

Voici quelques exemples de *en*, trouvés dans les auteurs classiques: Je serai marié, si l'on veut, *en* Alger (*Corneille, Le Menteur*, v. 1712). J'écrivis *en* Argos pour hâter ce voyage (*Racine, Iphigénie*, v. 94). Il va vous emmener votre fils *en* Alger (*Molière, Fourberies de Scapin*, II, sc. 7). A propos de ce dernier passage, il faut noter que l'édition de 1734 porte *à Alger*.

L'ancien usage se retrouve encore dans plusieurs parlars provinciaux. Nous rappellerons celui d'Alençon où l'on dit par ex. *en Damignié*, et surtout le provençal. E. Lintilhac a écrit: Sa vie . . . s'écoule *en* Avignon — comme on dit là-bas (*Les Félibres*, p. 79). Cette particularité se retrouve

parfois dans la langue d'Alphonse Daudet: Arrivé en Arles par le train de Paris (*Le Trésor d'Arlatan*, p. 11). Que de larmes on a versées en Avignon quand il est mort (*Lettres de mon moulin*, p. 74).

6. En dehors du sens local que nous venons d'étudier, *en* s'emploie de beaucoup de manières différentes qu'il est très difficile de classer, et dont nous indiquerons sommairement quelques-unes. *En* sert surtout à désigner l'état, la matière et le temps.

1° État. Ex.: *Mourir en couches, être en larmes, une personne en deuil, un arbre en fleurs, être en bonne santé, être en vacances, les fusils mis en faisceaux, être en lambeaux, un ouvrage en prose, mettre en vers, mettre en morceaux*. C'est ici qu'il faut aussi rappeler l'emploi de *en* devant un gérondif.

2° Matière. Ex.: *Une construction en fer (bois, pierre), une table en bois de chêne, des semelles en cuir, un poêle en fonte, un petit soldat en plomb*. Exemples littéraires: Ces Américaines! en quoi sont-elles? (Sardou, *L'Oncle Sam*). Vous ne comprenez pas ça, vous autres gens du Nord, vous êtes en bois! (Pailleron, *Cabotins*). Des carrosses tout en glaces (Daudet, *Contes du Lundi*, p. 260). Le point de départ de cet emploi de *en* est à chercher dans un tour tel que *payer en or, qui a amené une boîte en or*.

3° Temps. Ex.: *En hiver (été, automne), en l'an de grâce 1350, en moins d'un an, en peu de temps, en octobre, en quinze jours, d'aujourd'hui en huit (= dans huit jours), en temps de pluie, en temps et lieu*, etc. Exemple littéraire: Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli (Boileau, *Art poétique*, III, v. 45—46).

7. Il est hors de doute que le domaine de notre préposition était plus étendu autrefois que dans la langue moderne. Nous avons déjà vu que, dans certains cas, *en* a été remplacé vers la fin du moyen âge par *à*, et nous avons déjà indiqué les causes qui ont amené ce remplacement. Mais en dehors de ces cas particuliers, la vieille langue fait un usage très étendu et très varié de *en*. Nous en examinerons comme preuve un seul emploi. On lit dans la Chanson de Roland : Lur esperuns unt en lur piez calciez, Vestent osbercs blancs e forz e legiers, Lur helmes clers unt fermez en lur chiefs (v. 3863—65). On dirait actuellement : Ils ont chaussé les éperons *à* leurs pieds, et : Ils ont assujetti leurs heaumes *sur* leur tête. Comp. : Quant l'ot Marsilies, si l'ad baisiet el col (*ib.*, v. 601). Pois se baisièrent es vis e es mentuns (*ib.*, v. 626). Cil qui l'anel an son doi a (*Ivain*, v. 1033). Ces passages nous montrent qu'on se servait régulièrement de *en* quand il s'agissait d'une partie du corps humain. Cet usage vit encore au XVI^e siècle. Marguerite de Navarre écrit *des souliers en ses pieds, un anneau d'or en son doigt, armes en dos*. Ainsi la vieille langue attribuait parfois à *en* le sens de *sur*, sens que possédait *in* en latin : *sedere in equo*. La langue moderne a conservé non seulement *casque en tête* mais aussi *mourir en croix, un portrait en pied*. On ne dirait plus avec Regnard : Elle mit *en* mon cou ses bras.

REMARQUE. Ajoutons que, dans la vieille langue, *en* s'employait devant un infinitif. Ex. : Tot son sens met *en* acuser (Béroul, *Tristan*, v. 3489).

Additions et Corrections.

P. 4, l. 1. A propos de l'élimination de *dont* par *que*, M. E. Philipot observe: »D'une façon générale, *dont* est en train de sortir de la conscience populaire, surtout dans ses fonctions de génitif. Des tournures comme »l'homme dont je connais le fils« ne sont plus employées que par des gens d'une certaine culture (»l'homme que tu connais son fils«). Le langage réagit une fois de plus contre la déclinaison, contre la bizarrerie d'un génitif de *qui*«.

P. 5, l. 5. A propos de mon article sur *bec de gaz* M. E. Philipot m'adresse la note suivante: »J'ai surtout entendu *bec* tout seul et *de gaz* pourrait bien être une fioriture. Étant soldat, quand je jouais à la sacro-sainte manille, il m'arrivait (comme à tout le monde) de »tomber sur un bec«, quand, me croyant sûr de gagner, je rencontrais un atout inattendu que jetais l'adversaire, et qui renversait mes espérances. Un »bec« est quelque chose d'imprévu à quoi on se heurte. Si *bec* tout seul est à l'origine, on peut comprendre: angle auquel on vient se heurter inopinément, et invoquer le n° 8 de l'article *Bec* de Littré. Si on pose en principe *bec de gaz*, on peut évoquer la scène classique de l'ivrogne venant se cogner contre l'objet en question. Au total, l'origine de l'expression reste obscure — malgré le pouvoir éclairant du gaz . . . Si le mot a fait partie de

l'argot autrefois au sens de sergent de ville, il serait facile de penser que quand un apache argotier se heurte à un sergot il n'a vraiment pas de chance; c'est du guignon pour lui s'il n'a pas la conscience tranquille».

P. 10, l. 6 d'en bas. La création d'un infinitif *concluer* paraît provoquée surtout par l'impératif fréquemment employé au pluriel: *Avocat, concluez*; un tel emploi ne se constate pas pour *exclure*, qui garde son infinitif. Sur le rôle joué par l'impératif dans la formation d'un nouvel infinitif, voir la note sur *poigner* p. 16.

P. 19. *Régate*. M. E. Philipot ne croit pas qu'il soit nécessaire de recourir à une influence anglaise pour expliquer le sens moderne de ce mot. Voici son explication: »*Régate*, comme beaucoup d'articles de modes et de chemiserie, doit être dénommée d'après l'occasion (saison, heure, fête, solennité) où elle était censée devoir être portée particulièrement. Donc: cravate pour régates. Cf. *matinée* = robe du matin. Je n'ai qu'à ouvrir un catalogue de Nouveautés. J'y trouve: *Tennis*, flanelle pour chemises et lingerie, bonne qualité; *sortie de bal* = sorte de manteau; *derby* = sorte de chaussures; *saut-de-lit* = sorte de peignoir«.

P. 19. *Briseurs de courants d'air*. On me signale l'existence d'un terme parallèle dans le langage argotique danois, *flække Vind* (faire la bombe).

P. 21, l. 7 d'en bas. Aux exemples cités on pourrait, selon M. E. Philipot, en ajouter encore un. Voici ce qu'il m'écrit: »Je vous signale à Paris un cas spécial que vous n'avez pas cité. C'est la *rue Hautefeuille* qui aboutit au boulevard St. Michel près de la Librairie Hachette et longe l'École de Médecine. Bien que *feuille* (au lieu de *feuillée* ou *feuillie*) soit bizarre et unique dans les dénominations que vous citez, cela me paraît bien être le même mot. Il

y a encore dans cette rue des vestiges d'une ancienne demeure seigneuriale à poivrière».

P. 24, note. J'ai oublié de mentionner que le mot *loge* joue dans l'onomastique française un rôle comparable à celui de *feuille*, *folie*. Je relève dans le Petit Dictionnaire Géographique de la France par Adolphe Joanne les noms de lieu suivants: *La Loge* (Aube; Manche; Pas-de-Calais), *La Loge-aux-Chèvres* (Aube), *La Loge-Forgeuse* (Vendée), *La Loge-Pomblin* (Aube), *La Loge-Rivière* (Vendée). *Les Loges* (Calvados; Haute-Marne; Nièvre; Seine-et-Oise; Seine-Inférieure; Vendée; Haute-Vienne), *Les Loges-en-Josas* (Seine-et-Oise), *Les Loges-Marchis* (Manche), *Les Loges-Margueron* (Aube), *Les Loges-Pontenats* (Allier), *Les Loges-Saulces* (Calvados), *Les Loges-sur-Brecey* (Manche).

P. 25. Dans les montagnes d'Arrée (Finistère) se trouve une commune, intitulée *La Feuillée*. Il y a des noms français même en pays bretonnant.

P. 25. Pour expliquer d'une manière tout à fait satisfaisante la disparition de *feuille*, *feuillée* devant *folie* il faudrait aussi examiner la question dialectale que j'ai eu tort de laisser de côté. La forme francienne de notre mot est *feuillée* tandis que la forme *feuille* est dialectale et appartient surtout au picard et au wallon (sur la réduction de *ie* à *i*, voir *Gr. hist.* I³, § 166, Rem.). L'expression *chère lie* chez La Fontaine contient un souvenir de cette simplification; il s'agit pourtant là d'une locution dialectale toute faite (*lie* est pour *liée* < *læta*). Mais comment expliquer que les dialectes du Nord-Est aient imposé au francien leur *feuille* à l'exclusion de *feuillée*? Je pense que *folie*, qui est commun aux dialectes en question, a pu se substituer aussi bien à *feuillée* qu'à *feuille*. Pour élucider tous les détails

de la question, il faudrait la collaboration d'un grammairien, d'un historien, d'un archéologue, etc.

P. 35, l. 16. A propos du passage cité, M. E. Philipot observe: »La tournure *il consiste dans, chez un homme* est une pure cacographie. Faguet, tout puriste qu'il fût par moments, en a commis bien d'autres«. Il regarde également la tournure *en à peine* d'André Gide comme du français plus que douteux.

P. 39, l. 2. A propos des exemples cités, M. Pierre Laurent appelle mon attention sur la locution curieuse *à son corps défendant*.

P. 42. *Avec ça*. M. Th. Kalepky c'est occupé de cette locution dans un article intéressant publié dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXXI (1907), p. 468—472.

P. 43, l. 16. M. Pierre Laurent observe que *avec ça que* présente ordinairement un sens ironique quand la proposition subordonnée est affirmative. Il écrit: »*Avec ça que je m'ennuie* signifie actuellement le plus souvent: vous vous trompez, je ne m'ennuie pas.

P. 45. Dans une lettre datée du 19 déc. 1926, M. E. Philipot ajoute à mon explication de *avec ça* la remarque suivante: »Votre explication de *avec ça* ironique me paraît à la fois juste et prudente. Il y a là une ironie comparable à *plus souvent*. On fait semblant d'ajouter à l'idée exprimée par son interlocuteur, d'abonder et de surabonder dans son sens, alors qu'en réalité on se sépare de lui. Mais je me demande vraiment si en partant de *avec toutes ses qualités il n'a pas réussi* on peut arriver à *avec cela qu'il n'a pas réussi*, qui a une signification entièrement opposée. C'est un véritable casse-tête«.

